

Délibération n°260313_21

Séance du Conseil d'administration du 13 mars 2026

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 12

Membres représentés : 5

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Compte financier 2025

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104,

Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 modifié relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Liste des annexes à la délibération :

Les tableaux budgétaires, notamment les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale pour vote et les autres tableaux pour information.

Le compte de résultat, le bilan, la balance, l'annexe.

Le rapport de l'ordonnateur.

Le Conseil d'administration

DECIDE

Article 1 :

D'approuver les éléments budgétaire suivants pour l'établissement et le SAIC :

- 329 ETPT sous plafond et 59 ETPT hors plafond
- 44 470 620,56 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 30 532 522,08 € Personnel
 - 7 542 047,98 € Fonctionnement et intervention
 - 6 396 050,50 € Investissement

- 40 648 082,03 € de crédits de paiement
 - 30 532 522,08 € Personnel
 - 7 139 770,49 € Fonctionnement et intervention
 - 2 975 789,46 € Investissement
- 47 529 187,83 € de recettes
- + 6 881 105,80 € de solde budgétaire

Selon détail par budget suivant

	Etablissement	SAIC	Total UTBM
Autorisations d'engagement	41 329 567,21	3 141 053,35	44 470 620,56
dont personnel	28 803 362,57	1 729 159,51	30 532 522,08
dont fonctionnement et intervention	6 220 143,05	1 321 904,93	7 542 047,98
dont investissement	6 306 061,59	89 988,91	6 396 050,50
Crédits de paiement	37 625 107,78	3 022 974,25	40 648 082,03
dont personnel	28 803 362,57	1 729 159,51	30 532 522,08
dont fonctionnement et intervention	6 144 337,88	995 432,61	7 139 770,49
dont investissement	2 677 407,33	298 382,13	2 975 789,46
Recettes	44 352 247,70	3 176 940,13	47 529 187,83
Solde budgétaire	6 727 139,92	153 965,88	6 881 105,80

Article 2 :

D'approuver les éléments d'exécution comptable suivants pour l'établissement et le SAIC :

Une trésorerie de 18 021 843,56 € soit une variation de + 3 817 511,36 €

- 1 657 426,57 € de résultat patrimonial excédentaire
- 3 531 981,06 € de capacité d'autofinancement
- Un fonds de roulement de 15 337 479 € soit une variation de + 3 457 001,54 €

Selon détail par budget suivant

	Etablissement	SAIC	Total UTBM
Trésorerie et trésorerie passive	10 188 250,49	7 833 593,07	18 021 843,56
Résultat patrimonial	+ 1 151 190,68	+ 506 235,89	1 657 426,57
Capacité d'autofinancement	3 107 278,72	424 702,34	3 531 981,06
Variation du fonds de roulement	2 807 751,46	649 250,08	3 457 001,54

Article 3 :

- D'affecter le résultat bénéficiaire de l'UTBM (1 657 426,57 €), ainsi que le solde mis au compte 110 l'année dernière pour un montant de 227 877,03 €, sur le compte de réserve 10682, soit un montant total de 1 885 303,60 €.

Abstention(s) : 2

Votants : 17

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés : 15

Pour : 14

Contre : 1

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Par déléation,
la Directrice Générale des services,

Virginie FICHTER



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

Annexe aux comptes annuels de l'Université de Technologie
de BELFORT – MONTBÉLIARD

Les notes indiquées dans l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés par l'agent comptable et par l'ordonnateur.
Le résultat de l'exercice au 31/12/2025 est bénéficiaire et s'élève à + 1 657 427 €.

Il se décompose de la façon suivante :

UTBM : 1 151 191 €

SAIC : 506 236 €

SOMMAIRE

I. <u>LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	3
1) NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE	3
2) LA MISE A JOUR ET L'EVOLUTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF IMMOBILIER	3
3) LA MISE A JOUR ET L'EVOLUTION DE L'ACTIF MOBILIER	4
II. <u>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</u>	4
1) REGLEMENTATION ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES	4
2) METHODES D'EVALUATION (OPTIONS, DEROGATIONS, EXCEPTIONS)	4
III. <u>NOTES RELATIVES AU BILAN</u>	9
1) ACTIF IMMOBILISE	9
2) FONDS PROPRES	10
3) FINANCEMENT DE L'ACTIF	11
4) PROVISIONS	12
5) CREANCES	12
6) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	13
7) PRODUITS A RECEVOIR	13
8) DETTES	123
9) CHARGES A PAYER	13
9) CHARGES CONSTATES D'AVANCE	13
IV. <u>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	14
1) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	14
2) LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	154
V. <u>AUTRES INFORMATIONS</u>	15
1) EFFECTIFS	15
2) EVENEMENTS POST-CLOTURE	15
3) ENGAGEMENTS HORS BILAN	15

I. LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nouveau système informatique :

Comme évoqué l'an dernier, l'établissement a souscrit à un nouveau système d'information financier GFC Cocktail qui a été mis en service ce 1^{er} janvier 2026. Il est couplé avec un logiciel d'inventaire nommé Neptune.

Le compte financier de l'exercice 2025 a néanmoins été clôturé dans Sifac.

Cette bascule a été l'occasion de se pencher sur toutes les lignes comptables existantes et notamment celles de l'actif afin de fiabiliser les éléments repris dans la nouvelle base Neptune.

La mise à jour et l'évolution de l'actif et du passif immobilier

A l'exception d'un litige subsistant sur les murs rideaux, les travaux relatifs au **bâtiment A** sont finis.

Travaux	FEA	AUTOFINANCEMENT
11 045 660 €	10 150 000 €	895 660 €

Les travaux pour la rénovation énergétique du **bâtiment « pont »** à Sevenans ont commencé même si avec un peu de retard, à la suite d'un recours devant le Tribunal Administratif par l'un des soumissionnaires non retenus.

Il est prévu dans un premier temps la réfection de la toiture terrasse avec le remplacement des verrières et la pose de panneaux photovoltaïques puis, dans un deuxième temps, l'isolation de la façade nord. Ceux-ci devraient être dans leur intégralité financés par des financements extérieurs.

La phase 1 a débuté de façon concrète en octobre et la partie administrative de la phase 2 a été lancée ce début d'année.

Enfin, un financement complémentaire (sous forme d'appel à projet du programme 348) permettrait la réalisation de la façade sud. Pour l'instant, rien n'est acté sur cette dernière phase.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1) Réglementation et principes comptables appliqués

Les comptes annuels ont été préparés en application des dispositions prévues dans le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) dans sa dernière version du 13 mars 2024 et l'instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-23-0047 du 19 décembre 2023. Ces règles ont été adaptées aux spécificités des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) codifiées au code de l'Education.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2) Méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

2.1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service. Les logiciels à usage interne créés sont évalués à leur coût de production.

Les autres concessions et droits similaires correspondent principalement à des droits d'exploitation de brevets, de marques, de propriété littéraire ou artistique.

2.2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à :

- Leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- Leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- Leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation
- L'euro symbolique pour les immobilisations historiques.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge à l'exception des ordinateurs comptabilisés à l'actif (unité complète), des tablettes et des smartphones par décision spécifique du Conseil d'administration du 25 septembre 2014.

2.3) Patrimoine immobilier mis à disposition de l'Etat

Les actifs immobiliers mis à disposition de l'UTBM en provenance de l'Etat ou d'autres entités publiques sont normalement comptabilisés aux comptes 21516 – Mise à disposition. Un financement d'un montant strictement identique est comptabilisé au compte 104x dotation. Les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat via le 6811 évoluent symétriquement à la comptabilisation d'un produit au compte 7813 intitulé reprise sur amortissements. Ces opérations comptables sont donc neutres.

Néanmoins, l'UTBM est tenue de valoriser dans son patrimoine ces mises à disposition. Chaque bâtiment y est normalement comptabilisé selon la dernière évaluation France Domaine s'y rapportant. La dernière revue de son patrimoine faite par l'Etat date de 2010.

Depuis 2022, des contacts pris avec les services de France Domaine ont régulièrement été renouvelés pour obtenir une valeur des bâtiments rentrés après cette date dans le giron de l'UTBM. Ces demandes sont restées « lettre morte » et ce malgré une sommation du bureau CE2B de Bercy du 11 décembre 25 les enjoignant à nous faire rapidement cette évaluation.

Les biens concernés sont :

- Les bâtiments H et I mis à disposition par l'Etat en 2014 ;
- Le bâtiment M achevé en 2014 également, désormais également propriété de l'Etat par remise à l'Etat de la collectivité PMA et mise à disposition de l'UTBM par l'Etat.

2.4) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5) Amortissements des immobilisations

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée normale d'utilisation.

Les taux d'amortissement retenus par l'université et préconisés par l'Instruction Comptable Commune sont référencés ci-après.

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5 ANS
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 ANS
LOGICIELS	3 ANS
AUTRES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	3 ANS
DROIT AU BAIL	5 ANS
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5 ANS
AGENCEMENT AMENAGEMENT DE TERRAINS	10 ANS
BATIMENTS	40 ANS
BATIMENTS SUR SOL D'AUTRUI	40 ANS
MATERIEL SCIENTIFIQUE	10 ANS
MATERIEL D'ENSEIGNEMENT	10 ANS
INSTALLATIONS TECHNIQUES ET OUTILLAGE	10 ANS
COLLECTIONS AFFECTEES OU REM EN DOT°, ACQUISES	10 ANS
BIENS HISTORIQUES	NON AMORTIS
COLLECTIONS LITTERAIRES, SCIENTIFIQUES, ARTISTIQUES	NON AMORTIES
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10 ANS
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS
MATERIEL DIVERS	10 ANS
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	20 ANS

Par ailleurs, la sortie de patrimoine (biens existants au 31 décembre 2009, évalués par France Domaine) et intégré par composant au 31 décembre 2011 se décompose de la manière suivante :

DECOMPOSITION STANDARD	DUREE
STRUCTURE	40 ans
Gros œuvre, VRD, charpente	
CLOS-COUVERT	25 ans
Couverture, étanchéité, bardage extérieur, menuiseries extérieures	
AMENAGEMENT INTERIEUR	15 ans
Second œuvre : cloisons, peinture, sols, plafonds...	
COURANTS FORTS et FAIBLES	20 ans
Electricité, informatique, téléphonie, ascenseur	
CHAUFFAGE VENTILATION	25 ans
Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie	

Les nouveaux travaux sur biens immobiliers sont répartis selon cette décomposition.

2.6) Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les financements de l'actif reçus de l'Etat ou de tiers, des dons et legs en capital et des réserves accumulées.

2.7) Subventions d'investissement et Financements externes de l'actif

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations immobilisables.

Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

L'inscription à l'actif des biens remis en dotation à l'établissement a pour contrepartie une rubrique spécifique en fonds propres.

Un financement rattaché à un actif évolue systématiquement avec l'actif qu'il finance. Ce principe se décline selon les modalités suivantes pour un actif amortissable et non amortissable :

Pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé ;

Pour un actif non amortissable, le financement est maintenu dans les capitaux pour son montant initial.

Dans le cas d'un financement octroyé sans condition, celui-ci est comptabilisé au passif lors de la notification du financeur.

Dans le cas d'un financement octroyé sous condition (transmission d'un état récapitulatif des dépenses (ERD), le financement est reconnu :

- Lors de la transmission de l'ERD,
- A la clôture à hauteur des dépenses réalisées et pour la part financée (totale ou partiel) par le biais d'un financement à recevoir.

2.8) Stocks

Dans le cadre de son activité de e-boutique et du pôle éditorial, l'UTBM tient une comptabilité de stocks. La méthode de suivi comptable choisie est celle de l'inventaire intermittent. Par conséquent, l'ajustement comptable des stocks est effectué à la clôture de l'exercice.

2.9) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont enregistrées en créances douteuses lorsque l'antériorité est supérieure à 4 mois. Elles sont dépréciées de la manière suivante :

- 100 % de dépréciation pour les redevables avec un risque avéré de non-recouvrement ;
- 50 % pour les titres de recettes émis avec une antériorité de plus de deux ans ;
- 25 % pour les titres émis avec une antériorité de plus d'un an.

2.10) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ;
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Aucun risque n'a été identifié pour cette année 2025.

2.11) Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.12) Produits et charges constatés d'avance

En application du principe comptable de séparation des exercices, les produits et charges sont rattachés à l'exercice concerné, indépendamment des dates d'enregistrement ou de paiement.

2.13) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2025 dont la facture n'a pas été reçue à la clôture des comptes ;
- Aux charges de personnel à payer en 2026 au titre des droits et rémunérations acquis en 2025 ;
- Au CET (Comptes Epargne Temps) pour sa partie monétisable ;
- À la provision pour congés non pris pour les personnels titulaires et contractuels non enseignants.

Les enseignants-chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants-chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé dans les comptes de l'établissement.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux droits constatés dans le cadre de conventions de recherche ou d'opérations pluriannuelles d'investissement suivis selon la méthode dite de l'avancement ;
- Aux produits des prestations de service réalisées en 2024 mais non facturées.

2.14) Produits et subventions d'exploitation

Les produits sont généralement constatés :

- Lors de l'encaissement des droits universitaires à hauteur de l'année universitaire complète (12 mois) au titre de redevances ; lors de l'émission des titres individuels l'année où l'encaissement aurait dû intervenir en cas de paiement non spontané dans les délais ;
- Lors de la signature de la convention pour formation continue au prorata de l'année ; le solde restant à courir est comptabilisé en produit l'année suivante ;
- À la mise à disposition de personnel ;
- À la réalisation des prestations pour les autres prestations ;
- À hauteur des notifications du CROUS pour la CVEC.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées des subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :

- Au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues pour les subventions forfaitaires sans condition. Tel est notamment le cas dotation annuelle pour charge de service public (SCSP) versée par l'Etat. L'intégralité de cette subvention a été titrée dans le respect de la circulaire DF-2B20-22-3269 du 26 juillet 2022 relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes et opérateurs de l'Etat pour 2025.
Chaque année, il est analysé le détail des crédits, leur fléchage, l'année concernée selon le détail des affectations indiqué par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation joint à la notification.
- À la levée des conditions pour les subventions sous conditions. Ainsi, en cours de réalisation, les recettes sont constatées lors de la réalisation des conditions (ex : production des rapports financiers).

III. Notes relatives au bilan

1) Actif Immobilisé :

Sans surprise, on retrouve une variation à la hausse au niveau du bâtiminaire illustrant les investissements de l'établissement en la matière.

Les sorties d'actif mobilières ont été très importantes en 2025 du fait du nettoyage des bases en vue de la bascule GFC Cocktail

Les amortissements augmentent du fait des travaux bâtiminaires mais ils sont compensés en bonne partie par les reprises au résultat des FEA qui y sont rattachés.

Tableau des immobilisations	Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Cessions / Mises au rebut	Valeur brute à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles	2 590 910	12 000	79 120	2 523 790
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205)	2 522 348	12 000	63 859	2 470 489
	Autres immobilisations incorporelles (208)	68 562		15 261	53 301
	Immobilisations corporelles	111 804 211	2 842 908	340 400	114 302 314
	Terrains (211+212)	12 394 001	0	0	12 394 001
	Constructions (213)	58 571 018	1 540 593	8 364	60 098 842
	Installations techniques, matériels, et outillage (215+218)	40 805 617	1 302 316	298 486	41 809 446
	Collections (216)	33 550	0	33 550	0
	Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures) (217)	25	0	0	25
	Immobilisations corporelles en cours (23)	2 695 824	684 509	885 013	2 495 320
	Participations et créances rattachées à des participations	42 247	10 000	4 000	48 247
	Titres de participation	27 247		4 000	23 247
	Créances rattachées à des participations	15 000	10 000		25 000
	Autres immobilisations financières	11 482	0	10 362	1 120
	Dépôts et cautionnements versés	11 482		10 362	1 120
	TOTAUX	117 144 673	3 549 417	1 318 895	119 370 791

Tableau des amortissements	Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles	2 487 701	58 978	79 120	2 467 559
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 419 139	58 978	63 859	2 414 258
	Autres immobilisations incorporelles	68 562		15 261	53 301
	Immobilisations corporelles	57 142 130	4 242 137	310 422	61 073 845
	Terrains	275 136	13 868	0	289 004
	Constructions	25 671 295	2 098 172	3 254	27 766 213
	Installations techniques, matériels, et outillage	31 186 069	2 130 097	297 538	33 018 628
	Collections	9 630	0	9 630	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
	TOTAUX	59 629 831	4 301 116	389 542	63 541 405

2) Fonds propres

- Les financements Externes de l'Actif tendent à baisser. Ces financements sont liés pour une grosse partie aux investissements bâtimementaires réalisés par l'UTBM
- L'évolution à la hausse des réserves est induite par l'affectation du résultat bénéficiaire 2024 de l'établissement.
- Enfin, il est à noter le résultat exceptionnel du résultat 2025, dû pour une grosse part par le rattrapage de TVA des années 2022-2023-2024 et par les différentes actions mis en place pour la bascule SIFAC/ GFC Cockail, relève plus du décalage de produits que comme de vraies ressources pérennes pour l'établissement.

	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25	variation
Tableau des Fonds propres	Financement de l'actif	26 199 462 25	768 115	-431 347
	Réserves	28 014 082	28 369 618	355 536
	Report à nouveau	2	227 877	227 875
	Résultat de l'exercice	549 782	1 657 427 1	1 107 645
	Subventions d'investissement	13 213 121	13 341 185	128 064
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	67 976 449	69 364 222 1	387 773

3 /Financements de l'actif

Les financements extérieurs de l'actif ont légèrement baissé mais si on regarde dans le détail, on constate une baisse de 380 927 € des financements de l'état et une hausse de 317 848 € de la Région.

	Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations Financements reçus	Fléchage	Diminutions Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Cumul à la fin de l'exercice
Tableau des financements de l'actif	FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	26 056 677	859 640	0	-1 290 986	25 625 330
	Financements non rattachés à un actif	364 478	859 640	-	-147 905	197 482
	Financements rattachés à un actif	25 692 199	0	878 730	-1 143 081	25 427 848
	- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	16 844 629			-548 333	16 296 296
	- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-3 906	0		-1 189	-5 095
	- Financement des autres actifs :	8 851 476	0	878 730	-593 560	9 136 647
	État	8 805 723		878 730	-587 765	9 096 688
	Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	5 901	0		-4 523	1 378
	Autres	39 852	0		-1 272	38 580
	FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	13 213 121	1 491 026	0	-1 362 962	13 341 185
	Financements non rattachés à un actif	151 142	1 491 026	-972 596	-201 302	468 269
	- Régions	62 191	782 812	-365 661	-99 302	380 039
	- Départements	14 292	35 571	-35 571	-14 292	0
	- Communes et groupements de communes	74 659	211 341	-211 341	-74 742	-83
	- Autres entités publiques dont établissements publics					0
	- Union Européenne					0
	- Autres organismes					0
	- Autres		461 302	-360 023	-12 966	88 313
	Financements rattachés à un actif	13 061 979		972 596	-1 161 659	12 872 916
	- Régions	7 514 533		365 661	-796 057	7 084 137
	- Départements	1 667 220		35 571	-80 451	1 622 341
	- Communes et groupements de communes	3 327 654		211 341	-225 310	3 313 685
	- Autres entités publiques dont établissements publics	38 980			-2 864	36 116
	- Union Européenne	458 084			-34 350	423 734
	- Autres	55 508		360 023	-22 627	392 904
				0		
	TOTAUX	39 269 798	2 350 666	0	-2 653 948	38 966 516

4/ Provisions :

La provision pour litige : pour rappel, il s'agissait d'une surfacturation d'EDF à la suite de l'abandon précipité Hydroption pour le marché d'électricité. EDF n'a pas donné suite et le dossier a été clos au service juridique.

On note une évolution sensible concernant les Comptes épargne temps.

Et une baisse des provisions pour dépréciation des comptes clients en rapport avec l'évolution positive des créances relatées §3 et un nettoyage des comptes par admissions en non-valeur des créances irrécouvrables

Tableau des provisions	Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
	Provisions réglementées	283 244	238 846	50 644	471 446
	Provisions pour litiges	50 644		50 644	0
	Provisions pour CET	140 596	143 901		284 497
	Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	92 004	94 945		186 949
	Provisions pour dépréciation	1 009 296	229 132	616 653	621 775
	Produits finis	119 510	118 268	119 510	118 268
	comptes clients	889 786	110 864	497 143	503 507
	TOTAL DES PROVISIONS	1 292 540	467 978	667 297	1 093 221

5/ Créances

Les créances non douteuses sont à échéance de moins d'un an.

Les créances douteuses sont passées de 1 104 873.91 € à 635 564 €. Cette belle performance a été rendue possible par un recouvrement plus offensif et par une meilleure coordination entre services grâce à la mise en place de réunions dites « de précontentieux » associant la cellule projet, le service juridique, le service financier et l'agence comptable.

La baisse des factures à établir en est aussi une conséquence puisque les factures sont émises au plus près de la fin de la prestation.

Le gros dossier Hydroption est sur le point d'être soldé (courrier reçu en janvier du Tribunal de Toulon) est allégera encore ce poste l'an prochain.

Tableau Des créances	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	- Créances clients et comptes rattachés	1 264 836	178 584
	- Créances sur clients douteux	1 104 874	635 564
	- Factures à établir	495 266	709 421
	TOTAUX	2 864 976	1 523 569

6 / Produits à constater d'avance

Les produits constatés d'avance concernent exclusivement des droits de formations continue (SBARRO...) mais cette année, du fait de la bascule informatique, un échéancier différent a été mis en place pour limiter les chevauchements d'où une baisse de ce montant.

7/ Produits à recevoir

Comme indiqué §3, pour améliorer la gestion des conventions de financement, une cellule Projet avait été mise en place et un tableau de suivi a été créé en 2024. Le travail de recensement des sommes à percevoir a continué en 2025 et un certain nombre de dossiers ont bien été identifiés mais pas encore titrés.

Ce poste était de 2 245 663 € l'an dernier et est passé à 2 496 530 € cette année.

8/ Dettes :

Tableau des dettes	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	Dettes non financières		
	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 572 972	1 190 231
	- Dettes fiscales et sociales	1 100 918	733 021
	- Avances sur subvention	3 413 630	2 373 165
	- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers	837 867	1 292 832
	- Produits constatés d'avance	170 575	-76 176
	TOTAUX	7 095 962	5 513 072

On note une baisse sensible des dettes fournisseurs par un nettoyage conséquent des vieilles commandes non soldées et qui, pour un certain nombre, n'avaient pas de fondement car en doublon avec d'autres ou encore jamais livrées malgré l'existence d'un service fait.

Les avances sur subventions ont également baissé.

Seules les opérations pour comptes de tiers ont augmenté. Ce poste correspond aux aides à la mobilité internationales qui sont versées.

9/ Charges à payer

Tableau Des charges à payer	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	- factures non parvenues	1 397 329	951 315
	- Factures non parvenues immobilisations	97 184	207 386
	- charges à payer personnel	1 100 918	733 021
	- charges sociales liée au personnel	3 915	0
	TOTAUX	2 599 346	1 891 722

Toujours afin de limiter les chevauchements dans les deux systèmes informatiques, les fournisseurs ont été sensibilisés dès le mois d'octobre pour déposer leurs factures au plus près de la réalisation de leur prestation d'où une baisse conséquente des factures non parvenues.

Enfin, un des impératifs Cocktail était que toutes les factures correctes déposées dans l'ancien système soient payées dans celui-ci.

10/ Charges à constater d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des abonnements, des frais de maintenance, des redevances et licences, etc.

Tabl charges Const . Avance	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	Abonnements	90 012	115 403
	TOTAUX	90 012	115 403

I. Notes relatives au compte de résultat

1/ Les charges de fonctionnement

Les charges sont passées de 42 116 686 € à 42 716 954 € soit une hausse 600 268 €.

Malgré les gros efforts faits en matière d'énergie (semaine de la sobriété, etc.), il n'a pas été possible d'inverser la tendance globale des hausses des coûts dont certaines sont vraiment conséquentes (ex : nettoyage).

La hausse importante des amortissements (+326 866 €) est la conséquence des investissements bâtimentaires puisque nous repartons sur des éléments neufs à amortir sur des décennies. Mais ils sont à mettre en perspective avec les reprises de financements externes qui les financent partiellement et suivent le même rythme (cf. § ci-dessous : + 250 051 €).

Notre passage a Cocktail a également engendré un surcoût ponctuel au niveau des licences informatiques car l'Amue qui gère SIFAC (que nous devons de fait utiliser jusqu'au mois de mars pour les comptes financiers) a refusé d'appliquer un prorata sur la cotisation annuelle.

Mais ce sont surtout les différentes composantes ayant très au personnel qui sont devenus compliquées au gérer puisque sujet à des obligations réglementaires pas toujours compensées par l'Etat (ex : CAS pensions)

Tableau des charges de fonctionnement	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	Electricité	700 418	606 829
	Gaz	711 545	556 573
	Nettoyage	476 747	588 212
	Amortissements	4 004 226	4 331 092
	Licences informatiques	127 455	218 011
	Pensions civiles	6 967 205	7 340 345
	Autres	29 129 090	29 075 892
	Totaux	42 116 686	42 716 954

2/ Les produits de fonctionnement

En décembre 2024 a été déposé une réclamation en matière de TVA concernant une minoration de la récupération de cette dernière pour les services exerçant une activité mixte (c'est-à-dire travaillant aussi bien pour les activités commerciales de l'établissement que pour les activités de pédagogie) pour les années 2022 et 2023. De même, un dépôt a été fait en mai 2025 concernant la période 2024. C'est au global 881 554 € qui ont été récupérés.

Dans le nouveau système cocktail, un paramétrage a été mis en place pour tenir compte de cette activité mixte.

L'an dernier, le versement attendu en 2023 au titre de la taxe d'apprentissage a effectivement été versé en décalé d'où une ligne 707 937 € qui était « surévaluée ». Cette année nous avons les versements strictement attendus sur 2025 d'où une baisse de ce poste.

Enfin, les droits d'inscription (1 178 527 € à 1 359 875 €) et la formation continue (496 724 € à 579 930 €) évoluent positivement en rapport avec l'attractivité de l'établissement.

	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
Tableau des produits de fonctionnement	Droits de scolarité	1 178 527	1 359 875
	Subvention d'exploitation dont	34 340 127	34 368 542
	Fonctionnement de l'État	31 045 564	31 755 175
	ANR	208 498	257 775
	Collectivités publiques	1 222 554	525 817
	Union européenne et internationales	290 280	564 941
	Autres	865 295	756 559
	taxe d'apprentissage	707 937	508 275
	Formation continue et VAE	496 724	579 930
	Prestation de recherche	1 551 642	1 843 166
	Autres prestations de service	1 208 758	1 268 980
	Produits activités annexes	148 370	179 536
	Mise à disposition de personnel	84 420	66 901
	Reprise de provisions	212 332	50 644
	Quote part reprise financements	2 021 060	2 271 111
	Autres	1 428 107	2 385 694
	Totaux	42 670 067 44	374 380
dont	Produits à recevoir	2 245 663	2 496 530

3/ Autres informations

1/ Effectifs

Tableau des effectifs	Rubriques et postes		31/12/24	31/12/25
	ETABLISSEMENT	PR et MCF	89,7	87,5
		P2D	30,3	30,3
		CT DOC et ATER	14,8	15,7
		ECC et ELE	40,8	40,0
		BIATSS Titulaires	91,4	90,1
		BIATSS Contractuels	63,3	65,5
		Total BUDGET ETAT	330,3	329,1
		BIATSS Contractuels, CAE et Apprenti	16,5	12,1
		SBARRO	5,0	5,0
		CRUNCH LAB	5,6	2,8
		Contractuels projets ETAB	0,7	3,7
		Contractuels doctorants projets ETAB	1,7	0,7
		Total BUDGET PROPRE	29,4	24,3
		TOTAL ETABLISSEMENT	359,7	353,4
	SAIC	TOTAL SAIC	25,3	34,3
	TOTAL ETPT UTBM		385,0	387,7

2/ Evènements hors clôture :

Solde du dossier Hydroption.

La réponse du Tribunal de Commerce dont l'audience avait eu lieu le 25 novembre n'est arrivée que le 5 janvier. Notre créance est admise à hauteur des avances qui avaient été faites au prestataire d'électricité. Le préjudice calculé par la DAE est lui abandonné.

Marché de l'énergie

Un groupement est en train d'être mis en place l'UNISTRA qui regroupera une vingtaine d'universités. Le choix du nouveau prestataire devrait intervenir dans les semaines qui viennent et faire baisser de façon importante ce poste.

Litige bâtiment A

En février, nous sommes partis au contentieux concernant une malfaçon sur le mur rideau du bâtiment A. Le préjudice éventuel n'a pour l'instant pas été évalué.

Mobicampus

Le projet PIA Mobicampus porté depuis plusieurs années par l'Utbm prendra fin le 22/04/2026. Une dernière remontée à la CDC s'effectuera donc courant 2026.

3/ Engagement Hors bilan

Ancienne clinique du Jura

Cette aile devrait être cédée à l'Etat à réception des travaux, à charge pour ce dernier de mettre en place une convention de mise à disposition en faveur de l'UTBM.

L'UTBM cofinance ces travaux à hauteur d'un million d'euros au total, à raison de 250 000 € par an sur 4 ans. Au 31/12/2025 un premier versement de 250 000 € a été constaté.

Système de base
MODÈLE DE BILAN

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 537 320	-2 467 560	69 760	103 209
Immobilisations corporelles	116 784 104	-61 073 845	55 710 259	57 357 905
Terrains	12 394 001	-289 004	12 104 997	12 118 865
Constructions	60 098 842	-27 766 214	32 332 628	32 899 722
Installations techniques, matériels, et outillage	26 515 159	-21 005 791	5 509 369	6 051 122
Collections				23 920
Biens historiques et culturels	25		25	25
Autres immobilisations corporelles	15 294 287	-12 012 836	3 281 451	3 568 426
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	1 721 563		1 721 563	1 050 583
Avances et acomptes sur commandes	760 227		760 227	1 645 240
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières	49 367		49 637	53 729
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	119 370 791	-63 541 404	55 829 657	57 514 843
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	139 803	-118 268	21 534	21502
Créances	5 135 662	-503 507	4 632 155	4830261
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	2 489 112		2 489 112	2878546
Créances clients et comptes rattachés	1 523 570	-503 507	1 020 064	1975191
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	159 132		159 132	122325
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	69 500		69 500	69500
Créances sur les autres débiteurs	894 348		894 348	700205
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	115 403		115 403	90016
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	5 390 868	-621 775	4 769 093	4 941 779
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 021 844		18 021 844	14204332
Autres				-180
TOTAL TRESORERIE	18 021 844		18 021 844	14 204 152
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	142 783 503		78 620 593	77 576 279

Système de base
MODÈLE DE BILAN

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Financements reçus	39 109 300	39 412 583
Financement de l'actif par l'Etat	25 625 335	26 199 462
Financement de l'actif par des tiers	13 483 965	13 213 121
Résultat de l'exercice	1 657 427	549 782
Réserves	28 369 618	28 014 082
Report à nouveau	227 877	2
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	69 364 222	67 976 449
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		50 644
Provisions pour charges	471 446	232 600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	471 446	283 244
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 321 733	1 544 061
Dettes fiscales et sociales	1 420 980	1 129 973
Avances et acomptes reçus	3 963 933	4 433 820
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	2 154 455	2 038 157
Produits constatés d'avance	-76 176	170 575
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	8 784 925	9 316 586
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	78 620 593	77 576 279

Compte financier 2025

de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Rapport de gestion de l'ordonnateur

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
I. ANALYSE DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES (TAB. 1, 2 ET 3).....	6
A. LES AUTORISATIONS D'EMPLOIS (TABLEAU 1)	6
B : LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DE CREDITS DE PAIEMENT (TABLEAUX 2 ET 3)	10
1) <i>Autorisations budgétaires de masse salariale</i>	10
2) <i>Exécution du budget UTBM AE et CP</i>	11
3) <i>Autorisations budgétaires de fonctionnement</i>	12
4) <i>Autorisations budgétaires d'investissement</i>	15
C : LES RECETTES	19
1) <i>La subvention pour charges de service public globalisée (SCSP)</i>	19
2) <i>Les autres financements de l'Etat globalisés</i>	20
3) <i>La CVEC globalisée</i>	20
4) <i>Les autres financements publics globalisés</i>	20
5) <i>Les ressources propres globalisées</i>	21
D : LE SOLDE BUDGETAIRE	24
II – L'EQUILIBRE FINANCIER (TAB. 4 ET 5)	26
III : LES OPERATIONS LIEES AUX RECETTES FLECHEES (TAB. 8)	27
IV : LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT (TAB. 6, 7, 9 ET 10).....	28
A : ANALYSE DES AGREGATS BUDGETAIRES.....	28
1) <i>Les restes à payer (tableau de synthèse)</i>	28
2) <i>Le solde budgétaire</i>	28
B : LES OPERATIONS PLURIANNUELLES (TABLEAU 9 ET 10)	28
1) <i>Le tableau des PPI</i>	29
2) <i>Les programmes de recherche</i>	29
3) <i>Analyse des agrégats comptables</i>	30
4) <i>Indicateurs financiers selon le décret de 2025</i>	34

Introduction

Préambule technique et réglementaire

Le compte financier retrace la situation financière et comptable de l'établissement au terme de chaque année civile. Il donne une image fidèle du patrimoine, du résultat et de la situation financière de l'établissement. Emanant à la fois de l'ordonnateur et de l'agent comptable, puis soumis au vote de l'organe délibérant, il est accompagné d'un rapport de l'ordonnateur, auquel sont adjoints de manière réglementaire les éléments suivants :

- les états retraçant les autorisations budgétaires et leur exécution (tableaux 1 et 2) ;
- le tableau présentant l'équilibre financier tel qu'exécuté (tableau 4) ;
- le tableau des opérations pluriannuelles (tableau 9) ;
- les états financiers annuels (un bilan, un compte de résultat et l'annexe des comptes annuels) ;
- la balance des valeurs inactives.

Sont également transmis, pour information, aux membres du Conseil d'administration :

- le tableau des dépenses par destinations et des recettes par origine (tableau 3) ;
- le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5) ;
- le plan de trésorerie (tableau 7) ;
- le tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8) ;
- le tableau de synthèse budgétaire et comptable.

Dans la pratique, le taux d'exécution budgétaire doit être supérieur à 90 %, afin d'appuyer la sincérité des prévisions élaborées à l'occasion du budget initial et des deux budgets rectificatifs.

Pour rappel, en 2025 :

- l'UTBM est structurée budgétairement suivant trois entités : l'établissement (budget principal), le SAIC (budget annexe) et la Fondation (budget annexe faisant l'objet de tableaux à part) ;
- les enveloppes de fonctionnement et d'investissement pour les contrats de recherche sont fongibles (article 179 GBCP sur l'agrégation des enveloppes de fonctionnement et d'investissement), ce qui est le cas au SAIC.

Les orientations du compte financier 2025

Le compte financier 2025 de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, présenté pour adoption à ses administrateurs, s'avère bien meilleur, en termes de résultat, que le budget rectificatif n°2 2025.

Les autorisations budgétaires, en termes d'autorisations d'engagement (AE), s'élèvent à 44 470 621 € et, en termes de crédits de paiement (CP), à 40 648 082 €. Le résultat patrimonial s'élève ainsi à **+ 1 657 426,57 €, soit une variation de +1 465 699,58 € par rapport au BR 2.**

Cette forte variation haussière s'explique notamment par :

- la période de service voté au début de l'année 2025, qui a limité notablement les engagements de dépenses pendant environ six semaines ;

- la clôture anticipée des commandes au 31 octobre 2025, organisée dans le cadre de la migration vers le nouveau logiciel de gestion financière GFC-COMPTA, entraînant une moindre consommation des crédits de paiement en fin d'exercice ;
- l'enregistrement d'une recette exceptionnelle liée au rattrapage de la sectorisation de TVA, à hauteur de plus de 800 k€ ;
- une activité plus soutenue du SAIC en 2025, avec une deuxième année consécutive de résultat positif (506 236 €) ;
- plus globalement, une progression des produits conjuguée à des dépenses non encore réalisées, par rapport aux prévisions inscrites au BR 2 2025.

Les points saillants de ce compte financier sont ainsi :

- une masse salariale en hausse de + 822 204 € par rapport à 2024 (la hausse est de + 1 630 864 € sur 2 ans), en raison notamment de la hausse de 4 points de la cotisation CAS Pensions, ainsi que du GVT ;
- une consommation des crédits de viabilisation (chaleur et électricité) qui reste à un niveau élevé (1 125 584 €), mais qui diminue toutefois pour la seconde année consécutive de 14,1 % par rapport à l'année 2024. La politique de sobriété énergétique déployée par l'établissement porte ses fruits. Elle comprend : la fermeture des sites excepté le bâtiment A, le samedi, la coupure du chauffage du vendredi midi au lundi matin, la mise en place d'une semaine de sobriété du 10 au 15 février 2025 durant laquelle les bâtiments n'ont pas été chauffés et le personnel a eu le choix entre congés ou télétravail (a permis d'économiser 15 000 € en 2025) ;
- une subvention pour charges de service public en légère progression (+ 384 164 € par rapport au compte financier 2024), qui demeure toutefois insuffisante pour couvrir l'intégralité de la hausse de la masse salariale. Par ailleurs, la part dédiée au fonctionnement reste trop limitée pour faire face aux charges minimales de l'établissement ;
- une augmentation des recettes propres à hauteur de 2 213 181 € :
 - + 126 452 € de recettes liées aux droits d'inscription par rapport au compte financier 2024. Cette hausse relève de la revalorisation des tarifs des droits différenciés pour l'année 2024/2025, et du fait que l'ensemble des inscriptions individuelles a été facturé au mois de novembre en raison de la bascule vers GFC-Cocktail, et une part importante des règlements a été enregistrée et rapprochée en décembre ;
 - 881 554 € de recette exceptionnelle liée à la régularisation de la sectorisation de TVA pour 2022, 2023 et 2024 ;
 - une hausse de la valorisation sur les prestations SAIC de l'ordre de 593 454 € ;
- une seconde année consécutive à un résultat positif du SAIC avec un excédent de 506 236 €, lié principalement à la hausse significative des subventions portée par une augmentation marquée des contrats de recherche signés en 2024 et 2025, et la progression des contrats industriels.

L'enveloppe d'investissement s'élève à 6 396 051 € en AE et à 2 975 789 € en CP. Les principaux investissements concernent la partie immobilière. La réhabilitation du bâtiment PONT (site de Sevenans) fait partie des principaux postes de dépenses en investissements pour 2025, mais également le projet Mobilitech 2 (implantation des équipes de recherche de Montbéliard et création

d'un espace d'exposition pour les véhicules créés dans le cadre de la formation Espéra SBARRO dans l'ex-polyclinique de Montbéliard), pour lequel 1 000 000 € ont été engagés en 2025.

Le second poste d'investissement concerne les dépenses informatiques (ordinateurs et logiciels au service de la communauté), tandis que la formation et la recherche ont poursuivi leur développement, avec des opérations d'achat de nouveaux équipements.

La finalité de cette note de présentation de l'ordonnateur est de rendre compte de l'exécution budgétaire au regard de la dernière prévision budgétaire votée. Il analyse et commente l'équilibre financier qui en résulte, ainsi que la soutenabilité de l'exécution.

I. Analyse des autorisations budgétaires (tab. 1, 2 et 3)

A. Les autorisations d'emplois (tableau 1)

L'établissement dispose d'un plafond d'autorisations budgétaires pour l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement, et d'un plafond d'emplois fixé par l'Etat et financé par celui-ci. Il a, par conséquent, une double contrainte : en euros et en emplois.

Le tableau 1 présente l'exécution effective des plafonds d'emplois au 31 décembre 2025. La **prévision budgétaire** des plafonds d'emplois a régressé de 1,76 % entre 2024 et 2025.

Tableau 1.

ETPT – Plafonds votés au budget rectificatif (BR)	2024	2025	Variation en valeurs	Variation en %
Plafond Etat	337	330	-7	- 2,07 %
Plafond propre	59	59	0	0,00 %
Total exercice budgétaire	396	389	-7	- 1,76 %

La prévision baisse de 7 ETPT entre le BR n° 1 de 2024 et le BR n°2 de 2025. Cette diminution s'explique par des départs non remplacés en 2025.

Au titre de l'année 2025, l'exécution effective des plafonds en ETPT par population est synthétisée dans le tableau 2.

Tableau 2.

ETPT par population	Moyenne 2024	Moyenne 2025	Ecart
Plafond Etat	331,71	328,36	-3,35
Titulaire	211,35	207,56	-3,79
Enseignants, enseignants-chercheurs	120,18	117,49	-2,69
BIATSS	91,17	90,07	-1,10
Non Titulaire	120,36	120,80	+0,44
Enseignants, enseignants-chercheurs	55,54	55,99	+0,45
BIATSS	64,82	64,81	-0,01
Plafond propre	53,03	59,14	+6,11
Non Titulaire	53,03	59,14	+6,11
Doctorants	3,92	4,42	+0,50
BIATSS	49,11	54,72	+5,61
Total général	384,74	387,50	+2,76

Concernant la campagne d'emplois 2025 des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, il était prévu le recrutement de maîtres de conférences en remplacement de trois départs en 2024, et

la transformation d'un emploi de maître de conférences en emploi de professeur des universités, au titre de l'article 46-3. Ces transformations ont été effectives dans le cadre de cette campagne d'emplois.

Cependant, l'impact de la campagne 2025 reste faible puisque il est constaté pour les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires une moyenne annuelle en ETPT inférieure à celle de 2024 (-2,69 ETPT). Cette diminution est liée à deux départs en retraite et une disponibilité en 2025, ainsi qu'à deux détachements intervenus en fin d'année 2024.

Concernant les enseignants et enseignants-chercheurs contractuels, les ETPT sont stables en comparaison avec 2024 (+0,45 ETPT).

Sur budget propre, les ETPT 2025 des doctorants augmentent très légèrement (+0,50 ETPT), du fait du recrutement de 3 doctorants en fin d'année.

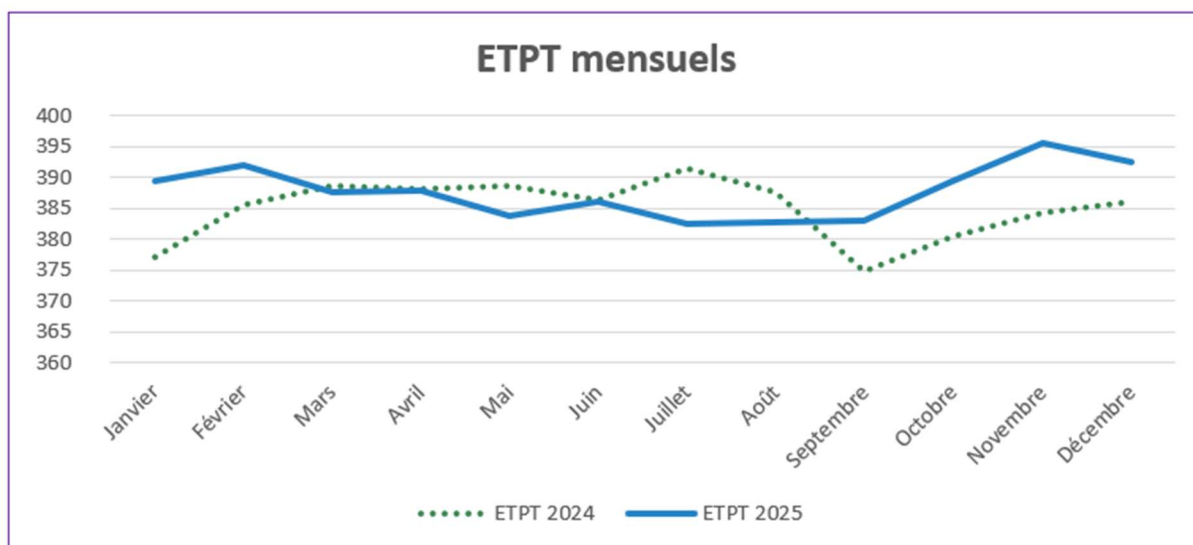
Concernant la campagne d'emplois des personnels BIATSS, les trois emplois (en catégorie B) publiés en 2025 ont été pourvus par des agents contractuels déjà présents dans l'établissement. Par ailleurs, un poste d'assistant ingénieur a été transformé en ingénieur d'études. La campagne d'emplois n'a donc que peu d'impact sur les ETPT.

La diminution des ETPT des personnels BIATSS titulaires s'explique donc essentiellement par des départs en retraite, ainsi que le départ d'un agent titulaire dont le remplacement a eu lieu en fin d'année 2025.

Concernant les BIATSS contractuels sur plafond Etat, la moyenne annuelle des ETPT est stable en comparaison avec 2024.

Enfin, il est observé une hausse de +5,61 ETPT pour les personnels BIATSS financés sur budget propre par rapport à 2024, augmentation s'expliquant principalement par les contrats de recherche SAIC.

Le graphique ci-dessous traduit l'évolution des ETPT mensuels en 2025 et, pour comparaison, en 2024.



Le nombre d'ETP au 31 décembre 2025 est de 392,43, soit 6,33 de plus qu'en 2024 à la même période. Ce résultat est principalement lié à des départs d'agents en fin d'année 2024 remplacés en 2025 ainsi qu'à des recrutements sur fonds propres d'agents contractuels.

Pour les contrats de recherche, il est constaté une augmentation de 14,60 ETP (soit +9,01 ETPT) par rapport à 2024. En 2025, l'activité SAIC a connu une forte augmentation des contrats sur financement public, notamment dans le cadre d'un projet important porté par le laboratoire SINERGIES.

Le tableau 3 indique la variation du nombre d'ETP par population.

Tableau 3.

ETP par population	31 décembre 2024	31 décembre 2025	Ecart
Plafond Etat	329,20	326,10	-3,10
Titulaire	206,90	209,97	+3,07
Enseignants, enseignants-chercheurs	116,80	119,47	+2,67
BIATSS	90,10	90,50	+0,40
Non Titulaire	122,30	116,13	-6,17
Enseignants, enseignants-chercheurs	57,30	52,20	-5,10
BIATSS	65,00	63,93	-1,07
Plafond propre	56,90	66,33	+9,43
Non Titulaire	56,90	66,33	+9,43
Doctorants	7,00	6,00	-1,00
BIATSS	49,90	60,33	+10,43
Total général	386,10	392,43	+6,33

Le tableau 4 présente quant à lui les facteurs d'évolution en ETP entre 2024 et 2025.

Tableau 4.

Ecart en ETP au 31 décembre			
	Enseignant	BIATSS	Total
Plafond Etat	-2,43	-0,67	-3,10
Campagne d'emplois 2025	+4,00	+3,00	+7,00
Réintégration (<i>suite disponibilité, mi-temps thérapeutique...</i>)	+2,00	+1,80	+3,80
Départs (<i>retraite, mutation, disponibilité, démission, fin de contrat...</i>)	-20,93	-15,17	-36,10
Recrutements	+11,80	+8,00	+19,80
Autres (<i>changement de quotité, changement de plafond, congé maladie...</i>)	+0,70	+1,70	+2,40
Plafond Université	-1,00	+10,43	+9,43
Départ (<i>fin de contrat, démission...</i>)	-4,00	-2,07	-6,07
Recrutements		+3,80	+3,80
Autres (<i>changement de quotité, changement de plafond, marge de précaution...</i>)		-2,90	-2,90
Ressources propres (<i>contrats de recherche SAIC</i>)	+3,00	+11,60	+14,60
Total	-3,43	+9,76	+6,33

Au titre de l'exercice 2025, l'exécution budgétaire effective des plafonds d'emplois est précisée dans le tableau 5.

Tableau 5.

Consommation en ETP	Dernier budget rectificatif 2024	% d'exécution	Dernier budget rectificatif 2025	% d'exécution
Plafond Etat	337	98,4 %	330	99,5 %
Plafond Propre	59	89,9 %	59	100,0 %
Total exercice budgétaire	396	97,2 %	389	99,6 %

Le taux d'exécution budgétaire global est de 99,6 %, en hausse de 2,4 % comparé à 2024. L'exécution du plafond propre est de 100% en 2025.

Ces taux s'expliquent par une actualisation des prévisions d'exécution 2025 lors de l'élaboration du budget rectificatif n°2 en décembre 2025.

B : Les autorisations d'engagement et de crédits de paiement (tableaux 2 et 3)

1) Autorisations budgétaires de masse salariale

Les chiffres du tableau 6 sont exprimés en coûts chargés. Le montant des dépenses de personnel du compte financier 2025 s'élève à 30 532 522 €, dont 30 461 013 € en chaîne paie (sur bulletin de salaire).

Tableau 6.

	2024	2025	Variation 2024-2025
Chaîne paie	29 625 857	30 461 013	+ 835 156 €
Hors chaîne paie	84 461	84 71 509	- 12 952 €
Total	29 710 318	30 532 522	+ 822 204 €

Le tableau 7 présente le montant global des dépenses de personnel par plafond.

Tableau 7.

	Réalisé		
	2024	2025	Variation 2024-2025
Plafond Etat	26 521 725	27 154 946	+ 633 221
Plafond ressources propres	2 697 279	2 890 467	+ 193 188
Autres dépenses non suivies dans OREMS	84 461	71 509	- 12 952
Autres dépenses non ventilables	406 853	415 600	+ 8 747
TOTAL	29 710 318	30 532 522	+ 822 204

Les principaux facteurs expliquant la hausse de la masse salariale de 2,76 % (+ 822 204 €) par rapport à 2024 sont :

- les recrutements sur contrats de recherche (+ 435 447 €) ;
- le GVT solde (+ 384 567 €) ;
- la hausse de 4 points de la cotisation CAS Pensions (+ 364 550 €) ;
- les heures complémentaires et vacations d'enseignement (+ 148 765 €).

En revanche, on constate une diminution à hauteur de 223 803 € relative au schéma d'emploi et à la structure des emplois.

Concernant le taux d'exécution budgétaire au titre de l'exercice 2025, l'UTBM a exécuté 99,3% de ses prévisions de masse salariale, ainsi que précisé dans le tableau 8.

Tableau 8.

Masse salariale	Budgété au BR n°2	Réalisé	Taux d'exécution
2024	30 306 177 €	29 710 318 €	98,1 %
2025	30 741 736 €	30 532 522 €	99,4 %
Variation 2023	- 595 859 €	- 2 %	
Variation 2024	- 209 214 €	- 0,7 %	

Le taux d'exécution des dépenses de masse salariale augmente entre 2024 et 2025. Cette augmentation concerne à la fois le budget établissement (99,4% en 2025 contre 98,1% en 2024) et le budget SAIC (97,8% en 2025 contre 97,4% en 2024).

La sous-consommation par rapport aux prévisions du dernier budget rectificatif est de – 209 214 €, dont – 170 681 € sur le budget établissement et – 38 531 € sur le budget SAIC.

Concernant le budget établissement, cette sous-consommation s'explique essentiellement par une consommation partielle du budget alloué à l'indemnitaire obligatoire (- 135 389 € en comparaison au budget rectificatif n°2 2025).

Concernant le budget SAIC, cette sous-consommation s'explique essentiellement par des recrutements d'agents en fin d'année 2025, pris en charge sur paie de janvier 2026.

2) Exécution du budget UTBM AE et CP

Le **budget agrégé UTBM** est consommé en AE globalement à hauteur de 96,10 % en dépenses (tableau 9) : 99,32 % pour la masse salariale, 95,20 % pour le fonctionnement et 84,05 % pour l'investissement.

Tableau 9.

AE globales UTBM (fonctionnement + investissement + masse salariale)	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	48 352 071 €	45 072 631 €	93,22 %
2025	46 273 422 €	44 470 621 €	96,10 %
Variation en valeur	- 2 078 649 €	- 602 010 €	
Variation en %	- 4,30 %	+ 1,34 %	

Le budget agrégé UTBM (tableau 10) est consommé en CP globalement à hauteur de 92,30 % en dépenses : 99,32 % pour la masse salariale, 89,15 % pour le fonctionnement et 56,30 % pour l'investissement.

Tableau 10.

CP globaux UTBM (fonctionnement + investissement + masse salariale)	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	48 362 025 €	43 785 155 €	90,54 %
2025	44 036 712 €	40 648 082 €	92,30 %
Variation en valeur	- 4 325 313 €	- 3 137 073 €	
Variation en %	- 8,94 %	- 7,17 %	

Le solde budgétaire de l'UTBM présente un excédent de 6 881 106 €, dont 6 727 140 € pour l'établissement et 153 966 € pour le SAIC.

L'excédent de l'établissement s'explique principalement par les opérations bâtimentaires, en particulier la réhabilitation du bâtiment PONT, dont les dépenses restent inférieures aux recettes enregistrées sur l'année 2025. En effet, le budget a été majoritairement engagé en 2025, mais les paiements ne seront effectués qu'en 2026. Il en va de même pour le projet Mobilitech 2, dont l'engagement a été intégral en 2025, les décaissements s'étalant sur quatre années.

Les amortissements (comptes 68 et 78) étant des dépenses non décaissées, elles ne sont pas reprises dans les états budgétaires.

3) Autorisations budgétaires de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement UTBM, hors masse salariale, s'élèvent à 7 542 048 € en autorisations d'engagement (AE, tableau 11) et 7 139 770 € en crédits de paiement (CP, tableau 12).

Tableau 11.

AE fonctionnement hors MS - UTBM	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	8 992 304 €	7 466 980 €	83,04 %
2025	7 922 195 €	7 542 048 €	95,20 %
Variation en valeur	-1 070 109 €	+ 75 068 €	
Variation en %	-11,9 %	+ 1,0 %	

Tableau 12.

CP fonctionnement hors MS - UTBM	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	9 082 304 €	7 107 243 €	78,25 %
2025	8 008 995 €	7 139 771 €	89,15 %
Variation en valeur	- 1 073 309 €	+ 32 528 €	
Variation en %	- 11,82 %	+ 0,46 %	

Une hausse de 75 068 € (+ 1 %) est constatée pour ce qui concerne les AE, et de 32 527 € (+0,46 %) pour ce qui concerne les CP de l'UTBM, par rapport à l'exercice 2024.

Le taux d'exécution des AE de l'UTBM, en fonctionnement, pour l'année 2025, est de 95,20 % (contre 83,04 % en 2024) et de 89,15 % en CP (contre 78,25 % en 2024).

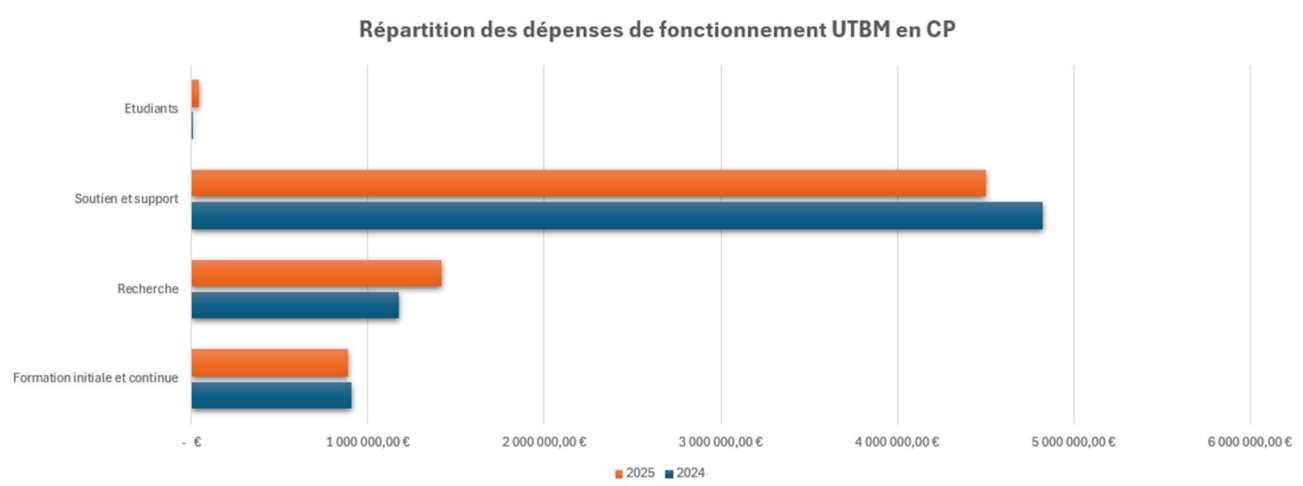
Cette hausse marquée du taux d'exécution des AE s'explique par son calcul fondé sur le dernier budget rectificatif (BR) adopté en décembre 2025, dont les montants sont donc très proches des données effectivement réalisées.

Le taux d'exécution des AE de fonctionnement par entité se décomposent comme suit :

- 95,21 % pour l'établissement,
- 95,17 % pour le SAIC.

Le taux d'exécution des CP de fonctionnement par entité se décomposent comme suit :

- 94,44 % pour l'établissement,
- 66,24 % pour le SAIC.



Les dépenses de fonctionnement exécutées en CP demeurent globalement stables entre 2024 et 2025. Cette stabilité résulte principalement de la poursuite des efforts d'optimisation engagés à l'échelle de l'établissement. Elle traduit toutefois l'atteinte d'un seuil, les marges de manœuvre en matière de réduction des dépenses étant désormais fortement limitées.

- Fluides (eau, gaz et électricité). Un budget de 1 372 000 € a été alloué en 2025 (soit près de 200 000 € de moins qu'en 2024), tandis que les dépenses exécutées en CP au 31/12/2025 s'élèvent à 1 125 584 € contre 1 309 815 € au 31/12/2024, soit une baisse de 14,07 % ;
- Ménage. Une hausse des CP alloués au budget ménage, avec 569 461 € en 2025, contre 448 705 € en 2024 est enregistrée. Cette hausse ne concerne cependant que la partie budgétaire. En effet, certaines factures avaient été enregistrées en « charges à payer » en 2024 et n'apparaissent que dans la comptabilité générale, tandis que d'autres ont dû être rejetées en raison de non-conformités. Par conséquent, les services faits correspondants ont été reportés au début de l'année 2025. Au total, près de 100 000 € de CP 2025 concernent le budget « ménage de 2024 ».

De manière générale, la consommation des crédits de fonctionnement demeure stable. La période des services votés au début de l'année 2025, ainsi que la fermeture anticipée des commandes liée au changement de logiciel fin 2025., ont contribué à une optimisation des dépenses.

Durant l'exécution budgétaire 2025, la chaîne financière a de nouveau bien fonctionné, avec un lissage et une anticipation des commandes tout au long de l'année.

Le tableau 13 retrace la répartition des dépenses par destination en AE.

Tableau 13.

AE Globaux dépenses réalisées par destination	Fonctionnement	
	2024	2025
Formation initiale et continue	941 266 €	867 474 €
Recherche	1 145 587 €	1 751 839 €
Soutien et support	5 379 551 €	4 874 289 €
Etudiants	576 €	48 447 €
Total	7 466 980 €	7 542 048 €

Les dépenses de fonctionnement en AE demeurent globalement stables par rapport à 2024, avec une progression limitée à 1 %. Cette apparente stabilité masque toutefois des évolutions contrastées : une forte augmentation des dépenses liées à la recherche (+52,92 % par rapport à 2024) et, à l'inverse, une diminution de 9,39 % des dépenses relatives aux services supports.

La baisse des dépenses de soutien et support en 2025 en AE s'explique principalement par un écart de 461 544 € sur les fluides.

Par ailleurs, comme indiqué précédemment, la période des services votés au début de l'année 2025, ainsi que l'arrêt anticipé des commandes un mois plus tôt qu'à l'accoutumée, sans oublier l'important travail d'apurement des commandes non soldées dans le cadre du changement de logiciel, ont pu influencer sur la consommation des crédits d'engagement.

Les dépenses de formation initiale et continue baissent légèrement de 1,82 % par rapport à 2024.

Les dépenses de fonctionnement des missions, pour leur part, sont en nette hausse, avec 430 489 € de missions payées en 2025, contre 291 351 € en 2024, soit une hausse de 47,76 % (environ 140 000 €). Cette hausse s'explique notamment par de nombreuses missions en Chine ou au Togo, dans le cadre du partenariat UTSEUS ou encore du projet PEA Impact.

Les dépenses de fonctionnement SAIC sont exécutées à hauteur de 95,17 % en AE et 66,24 % en CP. Ces taux sont en nette hausse par rapport à 2024 (61,17 % en AE et 56,69 % en CP).

La stratégie sur le suivi des budgets SAIC continue de s'amorcer, afin d'affiner les perspectives et anticiper une perte d'activité ;

Les dépenses de fonctionnement SAIC en AE se décomposent comme suit :

- les contrats de recherche : 636 149,22 € (48,12 %) ;

- les contrats industriels : 474 283,43 € (35,88 %) ;
- les activités annexes : 87 572,02 € (6,62 %).
- les contrats CIFRE (gratifications de stage et déplacements) : 79 439,42 € (6,01 %) ;
- les projets pédagogiques « P2I » : 31 163,82 (2,36 %)
- les appels à projet Région « recherche » : 13 297,02 € (1,01%).

4) Autorisations budgétaires d'investissement

Les autorisations d'engagement d'investissement UTBM s'élèvent à 6 396 051 € en 2025 contre 7 895 332 € en, pour une budgétisation de 7 609 491 € au BR n°2. Les consommations d'investissement en AE sont réalisées à hauteur de 84,05 % par rapport au BR n°2 de 2025.

Les principaux investissements de l'année sont consacrés à la partie immobilière. En effet, les AE liées aux investissements immobiliers restent importants du fait du démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment Pont (3 541 694 € d'AE consommés sur cette ligne budgétaire), et l'engagement à hauteur de 1 000 000 € pour le projet Mobilitech 2. Les autres investissements sont liés à la recherche, pour 242 861 € d'AE, et au pilotage pour 320 108 € d'AE.

Concernant les crédits de paiement, les dépenses d'investissement UTBM se portent à 2 975 789 €, pour une budgétisation de 5 285 981 €, ce qui représente un taux d'exécution de 56,30 %, soit un écart de 2 310 192 € entre CP budgétés et CP exécutés :

- un écart de 937 848 € en CP est constaté pour les dépenses liées au bâtiment Pont : 1 875 000 € de CP ont été inscrits au BR n°2 mais seulement la moitié ont été décaissés en 2025. Le reste le sera sur 2026 ;
- un écart de 212 855 € est constaté sur les CP liés au bâtiment A. Ce projet n'est pas encore soldé pour une non-conformité décelée, mais pourrait l'être en 2026 ;
- un écart de 128 151 € est observé entre le budget prévu et les CP exécutés pour la rénovation du bâtiment B (CRUNCH Lab) ;
- un écart de 83 590 € entre CP budgétés et CP exécutés sur le budget SAIC.

Les dépenses Etablissement sont exécutées à hauteur de 84,78 % en AE (tableau 14) et de 54,60 % en CP (tableau 15).

Tableau 14.

AE investissement Etablissement	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	8 025 108 €	7 333 623 €	91,38 %
2025	7 437 809 €	6 306 062 €	84,78 %
Variation en valeur	- 587 299 €	- 1 027 561 €	
Variation en %	- 7,32 %	- 14,01 %	

Tableau 15.

CP investissement	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	7 945 062 €	6 501 040 €	81,82 %
2025	4 904 009 €	2 677 407 €	54,60 %
Variation en valeur	- 3 041 053 €	- 3 823 633 €	
Variation en %	-38,28 %	- 58,82 %	

Par rapport à l'exercice 2024, les autorisations d'engagement (AE) d'investissement enregistrent une baisse globale de 7,32 %. Cette diminution s'explique par le fait que les engagements relatifs aux opérations bâtimentaires ne portent désormais plus que sur le bâtiment PONT à Sevenans, les budgets des bâtiments A et B à Belfort ayant été engagés presque en totalité.

S'agissant des crédits de paiement (CP), ils diminuent de 58,82 %. Les bâtiments A et B ayant été livrés en 2023 et 2024, le budget 2025 intégrait principalement les crédits nécessaires au règlement de quelques décomptes généraux définitifs restants ainsi qu'aux premiers décaissements liés à la réhabilitation du bâtiment Pont.

Les principaux investissements de l'établissement sont à près de 74 % des dépenses bâtimentaires (tableau 16).

Tableau 16.

Investissements par nature	Domaine	Montant AE	% / global
Rénovation façade bâtiment pont	Immobilier	3 541 694 €	47,62 %
Mobilitech 2	Immobilier	1 000 000 €	13,44 %
Direction des systèmes d'information et du numérique	Pilotage et support	314 589 €	4,23 %
Réhabilitation bâtiment A	Immobilier	256 947 €	3,45 %
Optimisation énergétique	Immobilier	221 300 €	2,98 %
Pôle Energie - Informatique	Formation	185 455 €	2,49%
Entretien bâtimenaire	Immobilier	178 227 €	2,40%
Mise en accessibilité	Immobilier	174 378 €	2,34 %
Clos couvert	Immobilier	128 550 €	1,73 %
PPI SBARRO	Formation	61 851 €	0,83%

Les travaux au sein du bâtiment PONT représentent à eux seuls 47,62 % des AE de dépenses d'investissement. C'est donc le premier poste de dépenses.

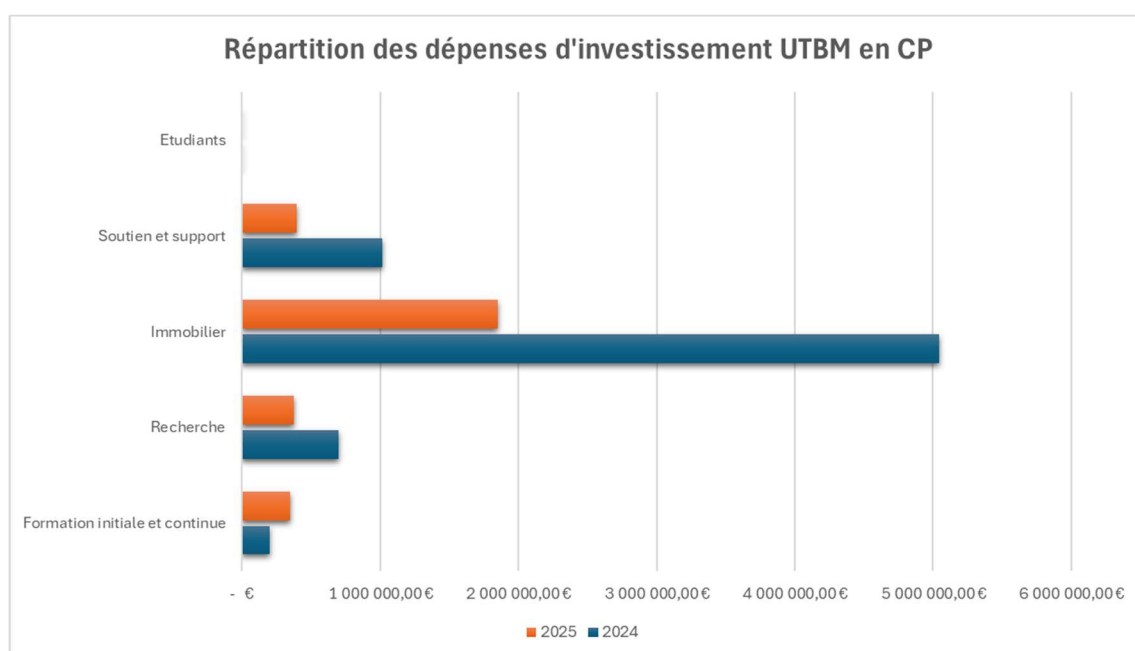
Les dépenses d'investissement de la DSIN constituent le troisième poste d'investissement de l'établissement, tout en ne représentant que 4,23 % du total.

Pour la troisième année consécutive, le budget de la Direction des systèmes d'information et du numérique centralise les crédits informatiques des différents CRB (postes de travail et licences), ce qui explique le niveau encore significatif des investissements engagés en 2025 (314 589 €), bien qu'en nette diminution par rapport à 2024 (-28,78 %).

Ce montant comprend également certaines dépenses pour 20 114 €, ainsi que la licence du logiciel de gestion d'inventaire « Neptune ».

Les pôles poursuivent leur développement à travers des opérations d'acquisition de nouveaux équipements. Parmi les principales dépenses figurent l'achat d'un automate de sécurité pour la plateforme PAC, pour un montant de 104 436 €, ainsi que l'acquisition de quatre ordinateurs de bureau haute performance (type stations de travail) et d'un dispositif d'oculométrie destinés aux activités de recherche du pôle Mobilités et Transport. Le pôle Industrie 4.0 a, quant à lui, été doté d'un équipement d'impression 3D.

L'analyse des dépenses, par destination, décrite sur la figure ci-après, montre que les montants les plus significatifs en matière d'investissements, sont les dépenses liées à l'immobilier, la recherche, et les fonctions supports (l'informatique représente 84 %).



Les dépenses immobilières sont en nette diminution par rapport à 2024, en raison de l'achèvement des travaux des bâtiments A et B et du lancement de ceux du bâtiment PONT, dont les montants n'ont été que partiellement décaissés.

Les investissements consacrés à la recherche diminuent de moitié. Cette baisse significative s'explique par l'achèvement des travaux du bâtiment B, dont les dépenses avaient été imputées sur le périmètre recherche. En effet, le domaine fonctionnel associé au PPI immobilier du bâtiment B (D107 : recherche universitaire – mathématiques) rattache ces opérations à la rubrique

« recherche ». Le projet arrivant à son terme, les crédits de paiement exécutés correspondent désormais principalement aux derniers décomptes de règlement.

En investissement, le SAIC atteint un taux d'exécution de 52,42 % en AE (54,62 % en 2024) et 78,12 % en CP (45,36 % en 2024). Ces taux d'exécutions d'expliquent par (tableaux 17 et 18) la pluriannualité des programmes SAIC : les dépenses sont connectées à l'avancement des projets. Certaines dépenses ont donc dû être reportées du fait de retards dans l'exécution scientifique de certains projets, c'est notamment le cas du programme CONTINUUM pour lequel la dépense d'investissement prévue sur 2025 a été reportée sur 2026.

Tableau 17.

AE investissement SAIC	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	1 028 482 €	561 709 €	54,62 %
2025	171 682 €	89 989€	52,42 %
Variation en valeur	- 856 800 €	- 471 720 €	
Variation en %	- 83,29 %	- 83,98 %	

Tableau 18.

CP investissement SAIC	Budgété (dernier BR)	Réalisé	Taux d'exécution
2024	1 028 482 €	466 553 €	45,36 %
2025	381 972 €	298 382 €	78,12 %
Variation en valeur	- 646 510 €	- 251 829 €	
Variation en %	- 62,86 %	- 36,05 %	

Le taux d'exécution de l'investissement du SAIC, en AE est relativement stable mais beaucoup plus élevé en CP qu'en 2024. Cela s'explique par un décalage de projets de recherche pluriannuels dans le temps.

Les dépenses d'investissement en AE sont réparties comme suit :

- les contrats de recherche : 62 368,03 € (69,31 %).
- les prestations recherche : 13 891,11 € (15,44 %),
- les contrats CIFRE : 7 276,59 € (8,09 %),
- les projets pédagogiques « P2I » : 5 234,18 € (5,82 %)
- les activités annexes : 1 219 € (1,35 %)
- les AAP région recherche : aucun investissement en 2025

La répartition des dépenses d'investissement par équipe de recherche, démontre que les laboratoires ICB, FEMTO-ST(département Energie), CIAD et SINERGIE sont ceux qui ont effectués les investissements les plus importants en 2025.

Tableau 19.

Equipes de recherche	Montants
ICB (département CO2M)	19 913 €
UAR FCLAB	3 276 €
FEMTO-ST (département MINAMAS)	3 040 €
ICB (département PMDM)	1 976 €
Total	28 205 €

Tableau 20.

Equipes de recherche	Montants
FEMTO-ST (département ENERGIE)	11 707 €
CIAD	16 525 €
SINERGIES	14 305 €
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS	8 638 €
ELLIADD-ERCOS	5 374 €
AUTRES (COM, EDITIONS, SAIC, P2I)	5 234 €
Total	61 783 €

C : Les recettes

Pour rappel, les recettes ne sont présentées qu'en recettes encaissés (RE), et non en autorisations de recettes (AR)

Le taux d'exécution global des recettes de l'UTBM s'élève à 99 % en 2025 (105 % pour les recettes globalisées et 69 % pour les recettes fléchées). Ce taux est nettement supérieur à 2024, puisqu'il était de 81 %. Ces taux d'exécution inclut les recettes fléchées liées aux travaux du bâtiment A notamment et qui n'avaient pas pu être rapprochées lors du compte financier 2024.

1) La subvention pour charges de service public globalisée (SCSP)

La notification définitive du 12 décembre 2025 porte celle-ci à 31 425 599 € (tableau 21).

Tableau 21.

SCSP	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Masse salariale	28 733 781 €	29 073 709 €	+ 339 928 €	+ 1,18 %
Fonctionnement	2 307 754 €	2 351 990 €	+ 44 236 €	+ 1,92 %
Total	31 041 535 €	31 425 699 €	+ 384 164 €	+ 1,29 %

La subvention pour charges de service public augmente de 384 164 € entre 2024 et 2025. Cette hausse est différenciée : les crédits de masse salariale augmentent de + 1,18 %. En revanche, dans un

contexte contraint, les crédits de fonctionnement n'augmentent pas suffisamment pour faire face aux besoins de l'établissement.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- + 510 855 € de crédit de masse salariale ;
- - 170 927 € au titre des actions spécifiques liées à la masse salariale ;
- - 520 € au titre des crédits de fonctionnement ;
- + 43 561 € au titre de l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers ;
- + 50 000 € au titre des opérations immobilières ;
- - 8 805 € au titre des actions spécifiques de fonctionnement.

2) [Les autres financements de l'Etat globalisés](#)

Le montant perçu en 2025 correspond à la part de financement Etat dans le cadre des Cordées de la réussite (tableau 22)

Tableau 22.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements de l'Etat : CPER, etc.	42 692 €	4 000 €	- 38 692 €	- 90,63 %

3) [La CVEC globalisée](#)

La hausse de la CVEC ne repose pas sur les notifications, mais sur les recettes effectivement encaissées au cours de l'exercice. Pour l'année 2025, 169 167 € ont été encaissés au titre de la notification 2024/2025 (tableau 23).

Tableau 23.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
CVEC	171 849 €	169 167 €	- 2 682 €	- 5,94 %

4) [Les autres financements publics globalisés](#)

Ces recettes de 1 883 214,80 € (- 9,58 % par rapport à 2024) concernent, entre autres, principalement (tableau 24) :

- 567 496 € dans le cadre du projet Mobicampus (remontée de dépenses de 2022 à 2024) ;
- 48 334 € au titre du Projet Inspire
- 162 600 € pour le CRUNCH Lab (financements Grand Belfort) ;
- 161 000 € au titre du projet Living Lab H2 Bois en partenariat avec la mairie de Badevel

- 141 262,65 € dans le cadre du projet Impact
- 101 261 € dans le cadre du projet Belfort E-Start
- 61 953 € au titre d'AAP région BFC
- 384 518 € dans le cadre du programme UTSEUS

Tableau 24.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements publics globalisés	2 082 678 €	1 883 215 €	- 199 463 €	- 9,58 %

5) Les ressources propres globalisées

L'établissement a poursuivi la politique de développement et a mené un important chantier de recouvrement et d'apurement des ressources encaissables. Grâce à cela, le montant des ressources propres a augmenté de 2 213 181 € par rapport à 2024, et s'élève à 8 287 131 € (tableau 25).

Tableau 25.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Ressources propres globalisées	6 073 950 €	8 287 131 €	+ 2 213 181 €	+ 36,44 %

Les éléments suivants permettent d'affiner l'analyse.

Droits d'inscriptions : 1 405 458 € (+ 126 452 € par rapport au compte financier 2024)

Les recettes liées aux droits d'inscription sont en hausse de 9,89 %. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette évolution :

- l'augmentation des tarifs des droits d'inscription TC, masters et doctorants : + 17 € / étudiant, + 7 € / étudiant pour les masters et + 11 € / étudiant pour les doctorants, ce qui représente au total près de 10 000 € ;
- l'augmentation des tarifs des droits différenciés en 2024/2025 ;
- l'ensemble des inscriptions individuelles a été facturé au mois de novembre en raison de la bascule vers GFC-Cocktail, et une part importante des règlements a été enregistrée et rapprochée en décembre ;
- la baisse du nombre d'étudiants boursiers.

La formation continue/VAE : 725 510 € (+ 195 993 € par rapport au compte financier 2024)

La hausse des recettes issues de la formation continue et de la VAE en 2025 s'explique principalement par l'augmentation du nombre de stagiaires inscrits au DU Prototypiste automobile Espéra SBARRO (+ 9 stagiaires sur l'année 2024/2025).

On observe également une progression sur d'autres dispositifs, avec trois DU Ergo supplémentaires, ainsi que trois cycles préparatoires et quatre cycles terminaux sur la période 2023-2025 (aucun sur la période 2022-2024).

De manière générale, depuis 2024 on constate une nette amélioration par rapport aux années précédentes pour l'activité de formation continue. L'organisation du service a été optimisée et la visibilité des formations sur Internet et les réseaux sociaux s'est renforcée. Par ailleurs, la demande des entreprises et des particuliers a incontestablement augmenté. L'action renforcée et permanente des services formation continue, financier et comptable pour émettre rapidement les factures et en obtenir le règlement dans les meilleurs délais est à souligner.

Taxe d'apprentissage : 588 546 € (- 39 120 € par rapport au compte financier 2024)

Le montant de la taxe d'apprentissage est en diminution par rapport à 2024. Si l'on raisonne par année de collecte, la baisse s'élève à 26 324 €. En effet, le montant affiché en 2024 incluait 173 339,79 € correspondant à la collecte 2023 (4^e et 5^e versements).

Ainsi, le montant réel de la collecte 2024 s'établissait à 534 598 €, contre 508 274 € (588 546 € affichés, dont 80 271 € de produits à recevoir inscrits en comptabilité générale puis contre-passés en comptabilité budgétaire en 2025).

Afin d'assurer la pérennité de cette collecte, l'UTBM continue de recourir à un prestataire extérieur chargé de démarcher les entreprises dans le cadre de la taxe d'apprentissage. En 2025, cette démarche a de nouveau porté ses fruits, comme en témoigne le montant indiqué ci-dessus. A titre d'information, 59 k€ de taxe d'apprentissage proviennent d'entreprises qui n'avaient rien versées à l'UTBM en 2024.

Contrats et prestations ANR : Recettes encaissées de 168 141 € (299 998 € en 2024).

Valorisation (prestations de recherche) : 1 968 498 € (+ 593 455 € par rapport au compte financier 2024). Cette progression s'explique notamment par la progression des contrats industriels, soutenue par deux revalorisations tarifaires successives (+12 % en 2024 et +9 % en 2025), une maîtrise rigoureuse des dépenses associées, une croissance notable des facturations, qui ont augmenté de 20 % entre 2024 et 2025 (passant de 1 425 607 € à 1 714 176 €, soit une hausse de 288 569 €).

Autres recettes : 3 612 431 € (+ 1 218 385 € par rapport au compte financier 2024)

Après une baisse en 2023, les autres recettes repartent à la hausse pour la 2^eme année consécutive :

- 881 554 € de recettes exceptionnelles liées à la régularisation de la sectorisation de TVA pour 2022, 2023 et 2024 ;
- 93 381 € de recettes correspondent à une régularisation d'un versement reçu de l'assurance suite à l'incendie au sein d'une cellule d'essai du bâtiment F et pour un pilier abîmé sur le site de Belfort ;
- 232 265 € de recettes propres sont liées à des projets SAIC : recettes issues du congrès industriels (84 084 €), mise à disposition d'espaces au CRUNCH Lab (46 826 €), e-boutic et pôle éditorial ;
- la refacturation au CFAI se stabilise avec un montant de 1 084 054 € en 2025 contre 1 083 174 € en 2024.

Financements de l'Etat fléchés

Ce poste de recettes repart à la hausse après une forte baisse en 2024. Ces financements s'élèvent à 3 337 457 € et comprennent principalement le solde des subventions concernant le bâtiment A pour et 300 000 € de subvention pour le bâtiment C (tableau 26).

Tableau 26.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Financements de l'Etat fléchés	41 779 €	3 337 457 €	+ 3 295 678 €	+ 7 888,36 %

Autres financements publics fléchés

Les autres financements publics fléchés connaissent une nette baisse en 2025 avec 41,4 % de recettes en moins par rapport au compte financier 2024 (tableau 27).

Tableau 27.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Autres financements publics fléchés	3 822 461 €	2 239 945€	- 1 582 516 €	- 41,4 %

Les recettes identifiées correspondent à une partie du financement des travaux des bâtiments A et B.

Concernant le SAIC, il est identifié, en exécuté, 469 921 € de financements publics fléchés, soit une baisse de 1 319 801 € répartis comme suit :

- Financements ANR : 166 929 € (35 % du total) ;
- Financement de la Région Bourgogne-Franche-Comté : 172 873 € (36 % du total) ;
- Financement européen : 142 137 € (30 %) ;
- Autres financeurs : il est à noter un remboursement de 12 810 € dans le cadre du projet ECOCAMPUS.

En 2025, le SAIC a signé 29 contrats de financements publics, pour un montant de 5 467 022 €. Ce résultat, inédit depuis la création du SAIC, marque une progression significative par rapport à 2024, avec une hausse de 43 % du volume financier (+1 630 792 €).

Cette performance s'explique principalement par la mobilisation des programmes européens, de l'ANR et de France 2030, qui ont joué un rôle clé dans l'atteinte de ce résultat :

- l'établissement a enregistré la signature de cinq nouveaux projets (APLM, UX ARC NEXUS, COMPASS, THERAMAP et SMILL) dans le cadre du programme INTERREG VI France-Suisse. Ces initiatives bénéficient d'un soutien financier global au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) s'élevant à 1 109 842 € ;
- le projet ALISON ++ / Programme FEDER-FSE+. Dans le cadre de la programmation 2021-2027 de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Massif du Jura, le projet ALISON ++ a été retenu. Portant sur l'objectif prioritaire de développement d'une économie régionale

innovante et l'amélioration de la recherche, ce projet bénéficie d'une subvention FEDER de 1 767 120 € ;

- Les appels à projets nationaux (ANR). La performance auprès de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) reste à un niveau élevé avec quatre projets signés en 2025 : OCEAN H2, DYNOPT4LATTICE, MediMorph et H2-NICE. L'enveloppe globale allouée par l'ANR pour ces opérations se porte à 1 100 165 € ;
- Le plan France 2030. L'UTBM s'inscrit pleinement dans les priorités nationales avec le succès du projet EROIS, lauréat de l'appel à projets « Offres de robots et machines intelligentes d'excellence ». Ce projet, financé dans le cadre du plan France 2030, bénéficie d'un concours financier de 619 247 €.

Recettes propres fléchées

Il s'agit ici principalement de régularisations de sommes en compte d'attente, pour le SAIC, d'une recette provenant de l'Agence de l'Innovation Défense dans le cadre d'un projet de thèse, ou de contrats de recherche pour DECA-BFC (tableau 28).

Tableau 28.

	2024	2025	Variation en valeur	Variation en %
Recettes propres fléchées	36 401 €	182 574 €	+ 146 173 €	+ 401,56 %

D : Le solde budgétaire

Le solde entre les dépenses en CP (40 648 082 €) et les recettes en RE (47 529 188 €) est excédentaire de 6 881 106 €. Il se décompose comme suit : 6 727 140 € d'excédent pour l'établissement et + 153 966 € d'excédent pour le SAIC.

L'excédent budgétaire significatif s'analyse selon trois axes principaux : l'exécution des opérations immobilières, l'encaissement de recettes exceptionnelles et un décalage technique de la dépense lié au changement d'outil comptable.

- Solde excédentaire des opérations bâtimentaires : près de + 2 000 000 €. Le solde lié au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), portant sur les bâtiments A et Pont, s'élève à lui seul à près de 2 000 000 €. Ce montant s'explique par deux phénomènes de rattrapage et d'exécution :
 - ⇒ Régularisation comptable (Bâtiments A, B et C). Des recettes encaissées dès 2024 n'ont été constatées en comptabilité budgétaire qu'en 2025, le rapprochement entre les titres et les encaissements ayant été finalisé sur cet exercice ;
 - ⇒ Sous-exécution technique (Bâtiment PONT). On observe une faible consommation des Crédits de Paiement (CP) par rapport aux prévisions initiales sur cette opération.
- Recettes complémentaires hors PPI :

À ce solde immobilier s'ajoutent des ressources extrinsèques qui viennent renforcer la situation financière de l'établissement avec principalement :

- ⇒ la régularisation fiscale (900 000 €), avec la perception d'une recette exceptionnelle au titre de la sectorisation de la TVA ;
- ⇒ le projet Mobicampus (500 000 €), avec le versement de la Caisse des Dépôts au titre du remboursement des dépenses engagées sur la période 2022-2024.

- Impact de la bascule logicielle sur les Crédits de Paiement (CP)

Il convient de souligner qu'une part de l'excédent budgétaire global est purement mécanique et liée à la transition vers le nouveau progiciel financier.

En raison de la bascule informatique, le déversement des factures dans l'ancien logiciel a été interrompu dès le début du mois de décembre. Ce gel technique a entraîné le report d'un volume important de paiements sur l'exercice 2026. Ce décalage de trésorerie a mécaniquement limité la consommation des CP sur la fin de l'année 2025, contribuant ainsi artificiellement à l'augmentation du solde de clôture.

Le solde excédentaire du SAIC s'explique essentiellement par une hausse des subventions et des contrats industriels liée à une meilleure maîtrise des dépenses associées.

II – L'équilibre financier (Tab. 4 et 5)

Le tableau 4 d'équilibre financier prend en compte le solde budgétaire résultant du tableau 2, auquel sont adjointes les opérations de trésorerie non budgétaires.

Le tableau 4 fait apparaître un apport de trésorerie de l'ordre de 3 817 511 €, contre un prélèvement de 407 774 € en 2024, soit un écart de + 4 225 285 € (apport de 211 057 € prévu au BR n°2).

Les besoins de financement se décomposent ainsi :

- 298 185 € au titre des décaissements de TVA ;
- 2 637 172 € au titre des décaissements pour comptes de tiers (dont 918 662 € de bourses Erasmus, 316 945 € au titre du projet Mobicampus, 1 304 763 € dans le cadre de la phase 1 du projet SAIC XHUB et 95 473 € au titre des projets Alison ++ et Placodist).

Les opérations non dénouées en dépenses, en attente, sont automatiquement placées dans le tableau 5, à hauteur de 1 127,82 €.

Les financements destinés à couvrir les besoins proviennent :

- des crédits de TVA encaissés pour 354 101 € ;
- 3 908 370 € au titre des autres opérations pour le compte de tiers, composées des bourses d'aides à la mobilité internationale, des bourses Erasmus, des projets Mobicampus et XHUB, Alison ++ et Placodist ;
- - 4 390 709,12 € d'autres opérations pour compte de tiers.

III : Les opérations liées aux recettes fléchées (Tab. 8)

Sont fléchés tous les projets faisant l'objet d'une justification et dont la durée est supérieure à 1 an.

Ainsi, se retrouvent dans cette section :

- la réhabilitation du bâtiment PONT,
- les appels à projets régions destinés à des projets prédéfinis,
- tous les contrats de recherche financés (région, PMA, GBCA, département, etc.).

IV : La trajectoire financière de l'établissement (Tab. 6, 7, 9 et 10)

A : Analyse des agrégats budgétaires

1) Les restes à payer (tableau de synthèse)

Le niveau des restes à payer traduit les autorisations d'engagement (Tab 10) consommées, mais non soldées.

Le montant des restes à payer affichés dans le tableau de synthèse intègre pour partie les opérations suivantes :

- le CPER 2021-2027 pour 3 561 261 €,
- la réhabilitation du bâtiment A pour 341 910 €,
- le clos couvert pour 62 557 €,
- les contrats de recherche pour 353 669 €,
- les prestations et financements CIFRE pour 68 319 €.

Les restes à payer représentent 9 320 338 € en fin d'année 2025, avec une variation à la hausse de 3 822 539 € par rapport l'exercice 2024. Cette hausse est dû principalement à l'engagement des dépenses d'investissement pour le bâtiment Pont dont les CP seront exécutés en 2026.

Les opérations d'apurement des commandes non soldées se sont poursuivies, et ont été menées de manière renforcée, notamment dans le cadre de la bascule vers le nouveau logiciel de gestion financière et comptable, et toujours dans le but d'éviter tout délai excessif dans le traitement des commandes.

En parallèle le travail sur l'apurement des opérations de recettes non dénouées a été poursuivi en 2025.

2) Le solde budgétaire

Le solde budgétaire résulte de la différence entre le montant des recettes encaissées et la consommation des CP sur l'exercice.

Le solde budgétaire se traduit par un excédent de 6 881 106 €. Il augmente de 7 352 916 € par rapport au compte financier de l'année 2024.

B : Les opérations pluriannuelles (tableau 9 et 10)

Ce tableau concerne toutes les dépenses budgétaires ayant vocation à être exécutées sur plusieurs exercices. Il retrace d'une part les montants de dépenses prévues au budget de l'année et d'autre part les montants à prévoir au budget de chacune des années suivantes. Il a ainsi vocation à déterminer la soutenabilité budgétaire des opérations.

1) Le tableau des PPI

Pour l'UTBM, les principales opérations s'inscrivent dans le cadre immobilier. Le montant total des opérations pluriannuelles en investissement s'élève à 21 006 208 €. Pour l'année 2024, 5 101 569 € ont été consommés en AE et 1 643 125 € en CP.

Les deux types de PPI, sur fonds propres ou financés, sont explicités à la suite.

Les PPI sur fonds propres

- le clos couvert. Chaque année, en fonction des possibilités financières, les locaux, qui représentent une surface cumulée de 67 000 m², sont entretenus et rénovés. Le solde repris dans le tableau 9 est celui au 31/12/2016. Le montant global de l'opération en 2025 se porte à 1 403 075 € ;
- le CPER 2021-2027 finançant 2 projets distincts : le bâtiment M', et la rénovation du bâtiment PONT, pour un montant de 7 034 626 €, actuellement financés par l'UTBM à hauteur de 2 376 829 € dans l'attente du versement CPER.

Les PPI financés

- la réhabilitation du bâtiment A (site de Belfort). Il s'élève à 12 095 000 €, dont 1 945 000 € sur fonds propres. Les travaux sont terminés, mais des reliquats concernant les retenues de garanties et le décompte général définitifs restent à prévoir. Les financeurs sont les suivants : l'Etat pour 2 300 000 € dans le cadre du CPER et 4 950 000 € dans le cadre du plan de relance, la Région Bourgogne-Franche-Comté pour 1 300 000 €, le département du Territoire de Belfort pour 300 000 €, le Grand Belfort pour 1 300 000 €. Au 31 décembre 2025, ce sont 12 094 101 € de dépenses engagées pour 11 752 191 € de dépenses payées sur ce projet. Il reste donc 899 € à engager et 341 910 € à payer pour solder le projet ;
- la mise en accessibilité : le montant global de l'opération se porte à 895 783 € au 31/12/2025

2) Les programmes de recherche

Les programmes de recherche sont suivis grâce à des fiches de coûts. Dans la continuité de la fiabilisation des tableaux 9 et 10, chaque fiche est saisie et programmée dans SIFAC, tant en dépense qu'en recette.

Les programmes de recherche sont présentés en deux sections distinctes afin d'en faciliter la lecture : d'une part les contrats de recherche, et d'autre part les prestations de recherche pluriannuelles (les prestations ponctuelles annuelles ayant été isolées).

Le montant global des projets de recherche s'élève à 7 413 304 € (contre 16 619 937 € en 2024), soit une diminution de 9 206 633 €, répartie comme suit :

- 4 209 728 € au titre des contrats de recherche ;
- 3 203 576 € correspondant aux prestations et aux conventions CIFRE.

Cet écart ne traduit toutefois pas une baisse effective des contrats, mais résulte d'un changement de méthode dans l'intégration des données au sein des tableaux. Nous sommes repartis du BR 2, en faisant le choix de ne retenir que les contrats les plus significatifs.

En 2025, ce sont 405 nouveaux contrats qui ont été signés, pour un montant de 1 354 352 €.

Seuls les contrats signés après le 31 décembre 2016 ont été retenus dans le suivi des PPI. Les reliquats de contrats recherche antérieurs sont terminés et les prestations correspondent à des prestations annuelles, donc n'ayant pas vocation à être suivies dans les tableaux 9 et 10.

3) Analyse des agrégats comptables

Le résultat

Il est rappelé ici que :

- la méthode des paiements comptabilise une transaction au moment de l'encaissement ou du décaissement des fonds ;
- la méthode des droits constatés comptabilise une transaction lorsqu'intervient l'activité (ou la décision) qui va générer les recettes ou les dépenses et ne tient pas compte du moment auquel a lieu les décaissements ou encaissements.

Le résultat UTBM est positif pour un montant de 1 657 426,57 €. En 2024, il était bénéficiaire de 549 782 €.

Un certain nombre de facteurs expliquent ce résultat :

- le décalage entre les engagements pris en 2025, pour des paiements non aboutis sur cet exercice. L'arrêt anticipé des paiements sur 2025 dans le cadre de la bascule explique en partie ce résultat À titre d'information, Chorus Pro a été déconnecté de SIFAC début décembre : les factures reçues entre cette date et la clôture de l'exercice n'ont donc pas pu être réglées sur 2025 ;
- les économies réalisées au sein des différents services et pôles, les services votés en début d'année et fermeture des commandes un mois plus tôt qu'habituellement ;
- des recettes exceptionnelles de 881 554 €, liées à la régularisation de la sectorisation de TVA pour 2022, 2023 et 2024.
- le résultat du SAIC positif à hauteur de 506 236 €.

Globalement donc, par rapport à 2024, les charges ont augmenté de 600 268 €, tandis que les produits ont augmenté de 1 707 913 €, expliquant ainsi l'écart important entre le résultat de 2024 et celui de 2025.

Par rapport au BR2, les produits sont également en forte progression, avec un écart de 1 146 837 €. Les charges, ont, quant à elles diminué de 318 862 € par rapport au BR2, dont - 785 120 € liés à la masse salariale et + 466 258 € liés aux frais de fonctionnement.

Les dépenses par nature

Dans leur globalité, les dépenses de fonctionnement et de personnel augmentent de 1,42 %), par rapport à 2024 (tableau 29).

Tableau 29.

Dépenses (en €)	2024	2025	Evolution
Salaires et taxes	29 542 401	29 956 616	+ 1,40 %
Dotations aux amortissements et provisions	4 592 838	4 694 753	+ 2,22 %
Maintenance, entretien, nettoyage, assurances	1 212 140	1 266 353	+ 4,47 %
Achats divers fournitures et petits matériels	889 138	956 466	+ 7,57 %
Viabilisation (eau, gaz, électricité, carburant)	1 448 808	1 222 022	- 15,65 %
Déplacements, missions, réceptions	687 363	656 773	-4,45%
Publications	94 578	112 681	+ 19,14 %
Charges de gestion interne	602 177	806 240	+ 33,89 %
Prestations externes et honoraires	1 397 325	1 402 233	+ 0,35 %
Location, Crédit-Bail, copropriété	690 844	632 948	- 8,38 %
Documentation, reprographie	196 142	202 628	+ 3,31 %
Autres impôts et taxes	526 705	624 520	+ 18,57 %
Poste, téléphone, réseau	107 845	92 136	- 14,57 %
Charges financières	806	51	- 93,67 %
Charges d'intervention	128 466	90 536	- 29,59 %
Dépenses exceptionnelles	-	-	
Total	42 117 574	42 716 956	

La masse salariale a augmenté de 414 215 € en valeur absolue. Cette hausse s'explique par l'impact du GVT ainsi que la hausse du CAS Pension.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 2,22 % par rapport à 2024, soit + 101 915 €.

Les dépenses liées à la viabilisation (eau, gaz, électricité, carburant) sont en nette diminution, de 15,65 %, atteignant un total de 1 222 022 €.

De même, les achats divers de fournitures et de petits matériels enregistrent une hausse de 67 328 €, soit + 7,57 %.

Dans l'ensemble, les dépenses demeurent globalement stables, avec une augmentation modérée de 1,42 %. Les efforts importants engagés en 2024 ne permettent pas d'envisager une nouvelle réduction, celles-ci se situant déjà à un niveau particulièrement contraint au regard de l'inflation et des restrictions imposées par le contexte budgétaire.

Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation en droits constatés (tableau 30) sont en hausse par rapport à 2024 (+ 515 854 €). Cette augmentation reste modérée et repose principalement sur :

- la hausse des subventions de l'État,
- la croissance de la catégorie « Autres ».

Tableau 30.

Nature (en €)	2024	2025	Evolution
Subventions Etat (MENESR)	31 045 564	31 755 175	+ 2,3 %
Autres ministères	-	-	
Etat	31 045 564	31 755 175	+ 2,3 %
Régions	509 059	35 593	- 93 %
Départements	1 519	0	- 100 %
Communes et Groupements de C.	711 977	490 223	- 31,1 %
Collectivités locales	1 222 554	525 816	-57 %
Union Européenne	287 780	564 941	+ 96,3 %
Autres collectivités publiques et organisme international	631 813	533 012	- 15,6 %
ANR	208 499	257 775	+ 23,6 %
Divers	235 981	223 547	- 5,3 %
Autres	1 076 294	1 579 275	+ 46,7 %
Total	33 344 412	33 860 266	+1,7 %

L'État représente toujours la part très majoritaire des financements (93 % du total).

Les financements des collectivités locales enregistrent une baisse importante de 57 %, ce qui peut traduire un retrait marqué du soutien territorial et fragilise la diversification des financements.

Les financements européens quant à eux progressent fortement avec une belle montée des projets.

Enfin les ANR restent dans une dynamique positive.

Les ressources propres

Les ressources propres sont en hausse de l'ordre de 21,44 %, soit + 1 358 711 € (tableau 31).

Tableau 31.

Nature (en €)	2024	2025	Evolution
Droits d'inscriptions	1 209 727	1 469 423	+ 21,47 %
Taxe d'apprentissage	707 937	508 275	- 28,20 %
Autres prestations (Etudes, ventes, activités annexes...)	1 505 776	1 565 985	+ 4 %
Prestations et valorisation	1 551 643	1 843 166	+ 18,79%
Prestation de formation continue	493 124	579 930	+ 17,6 %
Divers (Autres ressources et prestations internes)	857 467	1 727 646	+ 101,48 %
Don et leg	12 040	2 000	- 83,39 %
Total	6 337 714	7 696 425	+ 21,44 %

Les ressources liées aux prestations et valorisations sont en nette hausse, avec une progression de 291 523 € par rapport à 2024.

Les prestations de formation continue augmentent encore pour la seconde année consécutive de 86 806 € (+ 17,6 % par rapport à 2024).

Les droits d'inscriptions, en droits constatés, sont également en hausse, et incluent les droits d'inscription liées à la formation Espéra SBARRO (+150 148 €).

Enfin, les ressources issues de la taxe d'apprentissage enregistrent une baisse de 28 %. Néanmoins, le chiffre 2024 incluait 173 339,79 € provenant des encaissements liés à la campagne 2023.

Les prestations et la valorisation enregistrent une progression marquée de +18,79 %, traduisant une forte dynamique et la montée en puissance des activités contractuelles et partenariales.

La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF permet de mettre en évidence le solde entre les produits encaissables et les charges décaissables. Ce solde permet d'augmenter le fonds de roulement, car pris comme une ressource s'il est positif, ou de le diminuer car comptabilisé comme un emploi s'il est négatif.

Pour 2025, la CAF de l'UTBM est de 3 531 981,06 €, en hausse de 1 094 623 €. Elle se décompose ainsi :

- Etablissement : 3 107 279 € (1 838 436 € en 2024), soit une augmentation de près de 70 % ;
- SAIC : 424 702 € (598 923 € en 2024), soit une augmentation de 29,01 % ;

Fonds de roulement (FDR) et trésorerie

Le FDR net global est de 15 337 479 €, en hausse de 3 536 951 € par rapport au FDR net global 2024, ce qui correspond à 146,57 jours en 2025, contre 114 jours en 2024. Si le nombre de jours augmente, c'est en raison de la hausse du niveau de FDR qui est plus élevé que les charges décaissables.

Des investissements à hauteur de 2 661 149 € ont été effectués en 2025, pour des ressources de l'ordre de 2 586 169 € et une CAF de 3 531 981 €. Ce qui traduit une variation du fonds de roulement de + 3 457 002 €.

Cela s'explique principalement par :

- les travaux bâtimentaires en cours pour 1 514 730 € en 2025, principalement au titre de la rénovation du bâtiment PONT ;
- des investissements en matière informatique pour 391 853 € ;
- des investissements pour les pôles à hauteur de 336 909 € ;
- des investissements en entretien bâtimentaire pour 76 679 € ;
- d'autres investissements, pour un montant total de 340 978 €.

La trésorerie varie à la hausse, avec un abondement de 3 817 511 €, et un solde de 18 021 844 € (14 204 332 € en 2024), dont un abondement de trésorerie fléchée à hauteur de 3 660 563 €, directement lié à :

- des encaissements à hauteur pour des projets d'ores et déjà finalisés (bâtiments A essentiellement) ;
- des décaissements décalés en matière d'investissement, principalement pour le bâtiment PONT.

4) [Indicateurs financiers selon le décret de 2025](#)

	CFI 2024	CFI 2025	Seuils de soutenabilité budgétaire
Charges de personnel : ratio de Dizambourg	73,93 %	72,09 %	< à 83 %
Nombre de jours de FDR	115,04 jours	146,57 jours	> à 15 jours
Nombre de jours de trésorerie	137,55 jours	172,22 jours	> à 30 jours



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard
4 rue du Château - 90400 Sevenans

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

4 rue du Château - 90400 Sevenans

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicable aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la note 2.3 « Patrimoine immobilier mis à disposition de l'Etat », précisant l'impossibilité à la clôture de l'exercice d'intégrer à l'actif du bilan certains bâtiments faute d'évaluation de France Domaine.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des données budgétaires.

Responsabilités de l'ordonnateur et de l'agent comptable relatives aux comptes annuels

Il appartient à l'agent comptable en relation avec l'ordonnateur d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable, de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 3 mars 2026

KPMG SA

Signature numérique de
Philippe Gatta
Date : 2026.03.03 17:15:08
+01'00'
Philippe Gatta
Associé

Philippe
Gatta

Système de base
MODÈLE DE BILAN

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 537 320	-2 467 560	69 760	103 209
Immobilisations corporelles	116 784 104	-61 073 845	55 710 259	57 357 905
Terrains	12 394 001	-289 004	12 104 997	12 118 865
Constructions	60 098 842	-27 766 214	32 332 628	32 899 722
Installations techniques, matériels, et outillage	26 515 159	-21 005 791	5 509 369	6 051 122
Collections				23 920
Biens historiques et culturels	25		25	25
Autres immobilisations corporelles	15 294 287	-12 012 836	3 281 451	3 568 426
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	1 721 563		1 721 563	1 050 583
Avances et acomptes sur commandes	760 227		760 227	1 645 240
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières	49 367		49 637	53 729
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	119 370 791	-63 541 404	55 829 657	57 514 843
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	139 803	-118 268	21 534	21 502
Créances	5 135 662	-503 507	4 632 155	4 830 261
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	2 489 112		2 489 112	2 878 546
Créances clients et comptes rattachés	1 523 570	-503 507	1 020 064	1 975 191
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Avances et acomptes versés sur commandes	159 132		159 132	122 325
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	69 500		69 500	69 500
Créances sur les autres débiteurs	894 348		894 348	700 205
Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	115 403		115 403	90 016
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	5 390 868	-621 775	4 769 093	4 941 779
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 021 844		18 021 844	14 204 332
Autres				-180
TOTAL TRESORERIE	18 021 844		18 021 844	14 204 152
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	142 783 503		78 620 593	77 576 279

Système de base
MODÈLE DE BILAN

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Financements reçus	39 109 300	39 412 583
Financement de l'actif par l'Etat	25 625 335	26 199 462
Financement de l'actif par des tiers	13 483 965	13 213 121
Résultat de l'exercice	1 657 427	549 782
Réserves	28 369 618	28 014 082
Report à nouveau	227 877	2
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	69 364 222	67 976 449
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		50 644
Provisions pour charges	471 446	232 600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	471 446	283 244
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 321 733	1 544 061
Dettes fiscales et sociales	1 420 980	1 129 973
Avances et acomptes reçus	3 963 933	4 433 820
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)		
Autres dettes non financières	2 154 455	2 038 157
Produits constatés d'avance	-76 176	170 575
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	8 784 925	9 316 586
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	78 620 593	77 576 279

Système de base
 MODÈLE DE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2025	2024
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	70	137
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	6 544 170	6 723 157
Charges de personnel	29 956 616	29 542 401
Salaires, traitements et rémunérations diverses	18 324 979	18 403 160
Charges sociales	11 470 943	11 007 420
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	160 694	131 822
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	1 430 760	1 128 881
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	4 694 753	4 592 838
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	42 626 367	41 987 415
CHARGES D'INTERVENTION	90 536	128 466
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages	1 000	7 550
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres entités	89 536	120 916
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	90 536	128 466
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	42 716 903	42 115 880
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	51	806
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	51	806
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	1 657 426	549 782
TOTAL CHARGES	44 374 380	42 666 467

Système de base
 MODÈLE DE COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS		2025	2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		34 539 709	34 515 717
Sur charges de service public		31 425 699	31 041 535
	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	2 942 843	3 298 593
	Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs		2 000	3 740
Produits de la fiscalité affectée		169 167	171 849
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		6 920 282	5 445 442
Ventes de biens ou prestations de services		5 458 504	4 755 824
Produits de cessions d'éléments d'actif		1 300	400
Autres produits de gestion		1 461 688	685 218
Produits stockée et immobilisée		-1 210	4 000
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
Autres produits		2 912 279	2 704 862
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		641 168	683 802
Reprises du financement rattaché à un actif		2 271 111	2 021 060
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		44 372 271	42 666 022
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des participations et des prêts			
Produits net sur cessions des immobilisations financières			
Intérêts sur créances non immobilisées			
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Gains de change		1 556	445
Produits financiers		553	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		2 109	445
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
PRODUITS		44 374 380	42 666 467

I. LES FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nouveau système informatique :

Comme évoqué l'an dernier, l'établissement a souscrit à un nouveau système d'information financier GFC Cocktail qui a été mis en service ce 1^{er} janvier 2026. Il est couplé avec un logiciel d'inventaire nommé Neptune.

Le compte financier de l'exercice 2025 a néanmoins été clôturé dans Sifac.

Cette bascule a été l'occasion de se pencher sur toutes les lignes comptables existantes et notamment celles de l'actif afin de fiabiliser les éléments repris dans la nouvelle base Neptune.

La mise à jour et l'évolution de l'actif et du passif immobilier

A l'exception d'un litige subsistant sur les murs rideaux, les travaux relatifs au **bâtiment A** sont finis.

Travaux	FEA	AUTOFINANCEMENT
11 045 660 €	10 150 000 €	895 660 €

Les travaux pour la rénovation énergétique du **bâtiment « pont »** à Sevenans ont commencé même si avec un peu de retard, à la suite d'un recours devant le Tribunal Administratif par l'un des soumissionnaires non retenus.

Il est prévu dans un premier temps la réfection de la toiture terrasse avec le remplacement des verrières et la pose de panneaux photovoltaïques puis, dans un deuxième temps, l'isolation de la façade nord. Ceux-ci devraient être dans leur intégralité financés par des financements extérieurs.

La phase 1 a débuté de façon concrète en octobre et la partie administrative de la phase 2 a été lancée ce début d'année.

Enfin, un financement complémentaire (sous forme d'appel à projet du programme 348) permettrait la réalisation de la façade sud. Pour l'instant, rien n'est acté sur cette dernière phase.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1) Réglementation et principes comptables appliqués

Les comptes annuels ont été préparés en application des dispositions prévues dans le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) dans sa dernière version du 13 mars 2024 et l'instruction comptable commune parue au BOFIP-GCP-23-0047 du 19 décembre 2023. Ces règles ont été adaptées aux spécificités des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) codifiées au code de l'Education.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2) Méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions)

2.1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles d'une valeur unitaire inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge.

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service. Les logiciels à usage interne créés sont évalués à leur coût de production.

Les autres concessions et droits similaires correspondent principalement à des droits d'exploitation de brevets, de marques, de propriété littéraire ou artistique.

2.2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à :

- Leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les frais accessoires),
- Leur coût de production pour les biens produits par l'établissement,
- Leur valeur vénale, après estimation, pour les biens acquis à titre gratuit ou reçus en dotation ou en affectation
- L'euro symbolique pour les immobilisations historiques.

Les acquisitions dont la valeur unitaire est inférieure à 800 € HT sont comptabilisées en charge à l'exception des ordinateurs comptabilisés à l'actif (unité complète), des tablettes et des smartphones par décision spécifique du Conseil d'administration du 25 septembre 2014.

2.3) Patrimoine immobilier mis à disposition de l'Etat

Les actifs immobiliers mis à disposition de l'UTBM en provenance de l'Etat ou d'autres entités publiques sont normalement comptabilisés aux comptes 21516 – Mise à disposition. Un financement d'un montant strictement identique est comptabilisé au compte 104x dotation. Les dotations aux amortissements comptabilisées au compte de résultat via le 6811 évoluent symétriquement à la comptabilisation d'un produit au compte 7813 intitulé reprise sur amortissements. Ces opérations comptables sont donc neutres.

Néanmoins, l'UTBM est tenue de valoriser dans son patrimoine ces mises à disposition. Chaque bâtiment y est normalement comptabilisé selon la dernière évaluation France Domaine s'y rapportant. La dernière revue de son patrimoine faite par l'Etat date de 2010.

Depuis 2022, des contacts pris avec les services de France Domaine ont régulièrement été renouvelés pour obtenir une valeur des bâtiments rentrés après cette date dans le giron de l'UTBM. Ces demandes sont restées « lettre morte » et ce malgré une sommation du bureau CE2B de Bercy du 11 décembre 25 les enjoignant à nous faire rapidement cette évaluation.

Les biens concernés sont :

- Les bâtiments H et I mis à disposition par l'Etat en 2014 ;
- Le bâtiment M achevé en 2014 également, désormais également propriété de l'Etat par remise à l'Etat de la collectivité PMA et mise à disposition de l'UTBM par l'Etat.

2.4) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5) Amortissements des immobilisations

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée normale d'utilisation.

Les taux d'amortissement retenus par l'université et préconisés par l'Instruction Comptable Commune sont référencés ci-après.

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE
FRAIS D'ETABLISSEMENT	5 ANS
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 ANS
LOGICIELS	3 ANS
AUTRES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES	3 ANS
DROIT AU BAIL	5 ANS
AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5 ANS
AGENCEMENT AMENAGEMENT DE TERRAINS	10 ANS
BATIMENTS	40 ANS
BATIMENTS SUR SOL D'AUTRUI	40 ANS
MATERIEL SCIENTIFIQUE	10 ANS
MATERIEL D'ENSEIGNEMENT	10 ANS
INSTALLATIONS TECHNIQUES ET OUTILLAGE	10 ANS
COLLECTIONS AFFECTEES OU REM EN DOT°, ACQUISES	10 ANS
BIENS HISTORIQUES	NON AMORTIS
COLLECTIONS LITTERAIRES, SCIENTIFIQUES, ARTISTIQUES	NON AMORTIES
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10 ANS
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS
MATERIEL DIVERS	10 ANS
INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS	20 ANS

Par ailleurs, la sortie de patrimoine (biens existants au 31 décembre 2009, évalués par France Domaine) et intégré par composant au 31 décembre 2011 se décompose de la manière suivante :

DECOMPOSITION STANDARD	DUREE
STRUCTURE	40 ans
Gros œuvre, VRD, charpente	
CLOS-COUVERT	25 ans
Couverture, étanchéité, bardage extérieur, menuiseries extérieures	
AMENAGEMENT INTERIEUR	15 ans
Second œuvre : cloisons, peinture, sols, plafonds...	
COURANTS FORTS et FAIBLES	20 ans
Electricité, informatique, téléphonie, ascenseur	
CHAUFFAGE VENTILATION	25 ans
Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie	

Les nouveaux travaux sur biens immobiliers sont répartis selon cette décomposition.

2.6) Fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les financements de l'actif reçus de l'Etat ou de tiers, des dons et legs en capital et des réserves accumulées.

2.7) Subventions d'investissement et Financements externes de l'actif

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations immobilisables.

Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

L'inscription à l'actif des biens remis en dotation à l'établissement a pour contrepartie une rubrique spécifique en fonds propres.

Un financement rattaché à un actif évolue systématiquement avec l'actif qu'il finance. Ce principe se décline selon les modalités suivantes pour un actif amortissable et non amortissable :

Pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé ;

Pour un actif non amortissable, le financement est maintenu dans les capitaux pour son montant initial.

Dans le cas d'un financement octroyé sans condition, celui-ci est comptabilisé au passif lors de la notification du financeur.

Dans le cas d'un financement octroyé sous condition (transmission d'un état récapitulatif des dépenses (ERD), le financement est reconnu :

- Lors de la transmission de l'ERD,
- A la clôture à hauteur des dépenses réalisées et pour la part financée (totale ou partiel) par le biais d'un financement à recevoir.

2.8) Stocks

Dans le cadre de son activité de e-boutique et du pôle éditorial, l'UTBM tient une comptabilité de stocks. La méthode de suivi comptable choisie est celle de l'inventaire intermittent. Par conséquent, l'ajustement comptable des stocks est effectué à la clôture de l'exercice.

2.9) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont enregistrées en créances douteuses lorsque l'antériorité est supérieure à 4 mois. Elles sont dépréciées de la manière suivante :

- 100 % de dépréciation pour les redevables avec un risque avéré de non-recouvrement ;
- 50 % pour les titres de recettes émis avec une antériorité de plus de deux ans ;
- 25 % pour les titres émis avec une antériorité de plus d'un an.

2.10) Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise dès lors que cumulativement :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers ;
- Il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ;
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Aucun risque n'a été identifié pour cette année 2025.

2.11) Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.12) Produits et charges constatés d'avance

En application du principe comptable de séparation des exercices, les produits et charges sont rattachés à l'exercice concerné, indépendamment des dates d'enregistrement ou de paiement.

2.13) Charges à payer et produits à recevoir

Les charges à payer correspondent principalement :

- Aux dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2025 dont la facture n'a pas été reçue à la clôture des comptes ;
- Aux charges de personnel à payer en 2026 au titre des droits et rémunérations acquis en 2025 ;
- Au CET (Comptes Epargne Temps) pour sa partie monétisable ;
- À la provision pour congés non pris pour les personnels titulaires et contractuels non enseignants.

Les enseignants-chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font en général pas l'objet d'un suivi dédié compte tenu du statut de ces personnels. S'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation au titre des droits à congés des enseignants-chercheurs ne peut être réalisée, aucun passif n'a été comptabilisé dans les comptes de l'établissement.

Les produits à recevoir correspondent principalement :

- Aux droits constatés dans le cadre de conventions de recherche ou d'opérations pluriannuelles d'investissement suivis selon la méthode dite de l'avancement ;
- Aux produits des prestations de service réalisées en 2024 mais non facturées.

2.14) Produits et subventions d'exploitation

Les produits sont généralement constatés :

- Lors de l'encaissement des droits universitaires à hauteur de l'année universitaire complète (12 mois) au titre de redevances ; lors de l'émission des titres individuels l'année où l'encaissement aurait dû intervenir en cas de paiement non spontané dans les délais ;
- Lors de la signature de la convention pour formation continue au prorata de l'année ; le solde restant à courir est comptabilisé en produit l'année suivante ;
- À la mise à disposition de personnel ;
- À la réalisation des prestations pour les autres prestations ;
- À hauteur des notifications du CROUS pour la CVEC.

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées des subventions de l'Etat, des collectivités publiques et des organismes internationaux qui sont comptabilisées :

- Au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été reçues pour les subventions forfaitaires sans condition. Tel est notamment le cas dotation annuelle pour charge de service public (SCSP) versée par l'Etat. L'intégralité de cette subvention a été titrée dans le respect de la circulaire DF-2B20-22-3269 du 26 juillet 2022 relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes et opérateurs de l'Etat pour 2025.
Chaque année, il est analysé le détail des crédits, leur fléchage, l'année concernée selon le détail des affectations indiqué par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation joint à la notification.
- À la levée des conditions pour les subventions sous conditions. Ainsi, en cours de réalisation, les recettes sont constatées lors de la réalisation des conditions (ex : production des rapports financiers).

III. Notes relatives au bilan

1) Actif Immobilisé :

Sans surprise, on retrouve une variation à la hausse au niveau du bâtiminaire illustrant les investissements de l'établissement en la matière.

Les sorties d'actif mobilières ont été très importantes en 2025 du fait du nettoyage des bases en vue de la bascule GFC Cocktail

Les amortissements augmentent du fait des travaux bâtiminaires mais ils sont compensés en bonne partie par les reprises au résultat des FEA qui y sont rattachés.

Tableau des immobilisations	Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Cessions / Mises au rebut	Valeur brute à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles	2 590 910	12 000	79 120	2 523 790
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205)	2 522 348	12 000	63 859	2 470 489
	Autres immobilisations incorporelles (208)	68 562		15 261	53 301
	Immobilisations corporelles	111 804 211	2 842 908	340 400	114 302 314
	Terrains (211+212)	12 394 001	0	0	12 394 001
	Constructions (213)	58 571 018	1 540 593	8 364	60 098 842
	Installations techniques, matériels, et outillage (215+218)	40 805 617	1 302 316	298 486	41 809 446
	Collections (216)	33 550	0	33 550	0
	Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures) (217)	25	0	0	25
	Immobilisations corporelles en cours (23)	2 695 824	684 509	885 013	2 495 320
	Participations et créances rattachées à des participations	42 247	10 000	4 000	48 247
	Titres de participation	27 247		4 000	23 247
	Créances rattachées à des participations	15 000	10 000		25 000
	Autres immobilisations financières	11 482	0	10 362	1 120
	Dépôts et cautionnements versés	11 482		10 362	1 120
	TOTAUX	117 144 673	3 549 417	1 318 895	119 370 791

Tableau des amortissements	Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
	Immobilisations incorporelles	2 487 701	58 978	79 120	2 467 559
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 419 139	58 978	63 859	2 414 258
	Autres immobilisations incorporelles	68 562		15 261	53 301
	Immobilisations corporelles	57 142 130	4 242 137	310 422	61 073 845
	Terrains	275 136	13 868	0	289 004
	Constructions	25 671 295	2 098 172	3 254	27 766 213
	Installations techniques, matériels, et outillage	31 186 069	2 130 097	297 538	33 018 628
	Collections	9 630	0	9 630	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
	TOTAUX	59 629 831	4 301 116	389 542	63 541 405

2) Fonds propres

- Les financements Externes de l'Actif tendent à baisser. Ces financements sont liés pour une grosse partie aux investissements bâtimementaires réalisés par l'UTBM
- L'évolution à la hausse des réserves est induite par l'affectation du résultat bénéficiaire 2024 de l'établissement.
- Enfin, il est à noter le résultat exceptionnel du résultat 2025, dû pour une grosse part par le rattrapage de TVA des années 2022-2023-2024 et par les différentes actions mis en place pour la bascule SIFAC/ GFC Cockail, relève plus du décalage de produits que comme de vraies ressources pérennes pour l'établissement.

	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25	variation
Tableau des Fonds propres	Financement de l'actif	26 199 462 25	768 115	-431 347
	Réserves	28 014 082	28 369 618	355 536
	Report à nouveau	2	227 877	227 875
	Résultat de l'exercice	549 782	1 657 427	1 107 645
	Subventions d'investissement	13 213 121	13 341 185	128 064
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	67 976 449	69 364 222	1 387 773

3 /Financements de l'actif

Les financements extérieurs de l'actif ont légèrement baissé mais si on regarde dans le détail, on constate une baisse de 380 927 € des financements de l'état et une hausse de 317 848 € de la Région.

	Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations Financements reçus	Fléchage	Diminutions Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Cumul à la fin de l'exercice
Tableau des financements de l'actif	FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	26 056 677	859 640	0	-1 290 986	25 625 330
	Financements non rattachés à un actif	364 478	859 640	-878 730	-147 905	197 482
	Financements rattachés à un actif	25 692 199	0	878 730	-1 143 081	25 427 848
	- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	16 844 629			-548 333	16 296 296
	- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	-3 906	0		-1 189	-5 095
	- Financement des autres actifs :	8 851 476	0	878 730	-593 560	9 136 647
	État	8 805 723		878 730	-587 765	9 096 688
	Agence nationale de la recherche (ANR) - IA	5 901	0		-4 523	1 378
	Autres	39 852	0		-1 272	38 580
	FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	13 213 121	1 491 026	0	-1 362 962	13 341 185
	Financements non rattachés à un actif	151 142	1 491 026	-972 596	-201 302	468 269
	- Régions	62 191	782 812	-365 661	-99 302	380 039
	- Départements	14 292	35 571	-35 571	-14 292	0
	- Communes et groupements de communes	74 659	211 341	-211 341	-74 742	-83
	- Autres entités publiques dont établissements publics					0
	- Union Européenne					0
	- Autres organismes					0
	- Autres		461 302	-360 023	-12 966	88 313
	Financements rattachés à un actif	13 061 979		972 596	-1 161 659	12 872 916
	- Régions	7 514 533		365 661	-796 057	7 084 137
	- Départements	1 667 220		35 571	-80 451	1 622 341
	- Communes et groupements de communes	3 327 654		211 341	-225 310	3 313 685
	- Autres entités publiques dont établissements publics	38 980			-2 864	36 116
	- Union Européenne	458 084			-34 350	423 734
	- Autres	55 508		360 023	-22 627	392 904
				0		
	TOTAUX	39 269 798	2 350 666	0	-2 653 948	38 966 516

4/ Provisions :

La provision pour litige : pour rappel, il s'agissait d'une surfacturation d'EDF à la suite de l'abandon précipité Hydroption pour le marché d'électricité. EDF n'a pas donné suite et le dossier a été clos au service juridique.

On note une évolution sensible concernant les Comptes épargne temps.

Et une baisse des provisions pour dépréciation des comptes clients en rapport avec l'évolution positive des créances relatées §3 et un nettoyage des comptes par admissions en non-valeur des créances irrécouvrables

Tableau des provisions	Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
	Provisions réglementées	283 244	238 846	50 644	471 446
	Provisions pour litiges	50 644		50 644	0
	Provisions pour CET	140 596	143 901		284 497
	Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	92 004	94 945		186 949
	Provisions pour dépréciation	1 009 296	229 132	616 653	621 775
	Produits finis	119 510	118 268	119 510	118 268
	comptes clients	889 786	110 864	497 143	503 507
	TOTAL DES PROVISIONS	1 292 540	467 978	667 297	1 093 221

5/ Créances

Les créances non douteuses sont à échéance de moins d'un an.

Les créances douteuses sont passées de 1 104 873.91 € à 635 564 €. Cette belle performance a été rendue possible par un recouvrement plus offensif et par une meilleure coordination entre services grâce à la mise en place de réunions dites « de précontentieux » associant la cellule projet, le service juridique, le service financier et l'agence comptable.

La baisse des factures à établir en est aussi une conséquence puisque les factures sont émises au plus près de la fin de la prestation.

Le gros dossier Hydroption est sur le point d'être soldé (courrier reçu en janvier du Tribunal de Toulon) est allégera encore ce poste l'an prochain.

Tableau Des créances	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	- Créances clients et comptes rattachés	1 264 836	178 584
	- Créances sur clients douteux	1 104 874	635 564
	- Factures à établir	495 266	709 421
	TOTAUX	2 864 976	1 523 569

6 / Produits à constater d'avance

Les produits constatés d'avance concernent exclusivement des droits de formations continue (SBARRO...) mais cette année, du fait de la bascule informatique, un échéancier différent a été mis en place pour limiter les chevauchements d'où une baisse de ce montant.

7/ Produits à recevoir

Comme indiqué §3, pour améliorer la gestion des conventions de financement, une cellule Projet avait été mise en place et un tableau de suivi a été créé en 2024. Le travail de recensement des sommes à percevoir a continué en 2025 et un certain nombre de dossiers ont bien été identifiés mais pas encore titrés.

Ce poste était de 2 245 663 € l'an dernier et est passé à 2 496 530 € cette année.

8/ Dettes :

Tableau des dettes	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	Dettes non financières		
	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 572 972	1 190 231
	- Dettes fiscales et sociales	1 100 918	733 021
	- Avances sur subvention	3 413 630	2 373 165
	- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers	837 867	1 292 832
	- Produits constatés d'avance	170 575	-76 176
	TOTAUX	7 095 962	5 513 072

On note une baisse sensible des dettes fournisseurs par un nettoyage conséquent des vieilles commandes non soldées et qui, pour un certain nombre, n'avaient pas de fondement car en doublon avec d'autres ou encore jamais livrées malgré l'existence d'un service fait.

Les avances sur subventions ont également baissé.

Seules les opérations pour comptes de tiers ont augmenté. Ce poste correspond aux aides à la mobilité internationales qui sont versées.

9/ Charges à payer

Tableau Des charges à payer	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	- factures non parvenues	1 397 329	951 315
	- Factures non parvenues immobilisations	97 184	207 386
	- charges à payer personnel	1 100 918	733 021
	- charges sociales liée au personnel	3 915	0
	TOTAUX	2 599 346	1 891 722

Toujours afin de limiter les chevauchements dans les deux systèmes informatiques, les fournisseurs ont été sensibilisés dès le mois d'octobre pour déposer leurs factures au plus près de la réalisation de leur prestation d'où une baisse conséquente des factures non parvenues. Enfin, un des impératifs Cocktail était que toutes les factures correctes déposées dans l'ancien système soient payées dans celui-ci.

10/ Charges à constater d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des abonnements, des frais de maintenance, des redevances et licences, etc.

Tabl charges Const . Avance	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	Abonnements	90 012	115 403
	TOTAUX	90 012	115 403

I. Notes relatives au compte de résultat

1/ Les charges de fonctionnement

Les charges sont passées de 42 116 686 € à 42 716 954 € soit une hausse 600 268 €.

Malgré les gros efforts faits en matière d'énergie (semaine de la sobriété, etc.), il n'a pas été possible d'inverser la tendance globale des hausses des coûts dont certaines sont vraiment conséquentes (ex : nettoyage).

La hausse importante des amortissements (+326 866 €) est la conséquence des investissements bâtementaires puisque nous repartons sur des éléments neufs à amortir sur des décennies. Mais ils sont à mettre en perspective avec les reprises de financements externes qui les financent partiellement et suivent le même rythme (cf. § ci-dessous : + 250 051 €).

Notre passage a Cocktail a également engendré un surcoût ponctuel au niveau des licences informatiques car l'Amue qui gère SIFAC (que nous devons de fait utiliser jusqu'au mois de mars pour les comptes financiers) a refusé d'appliquer un prorata sur la cotisation annuelle.

Mais ce sont surtout les différentes composantes ayant très au personnel qui sont devenus compliquées au gérer puisque sujet à des obligations réglementaires pas toujours compensées par l'Etat (ex : CAS pensions)

Tableau des charges de fonctionnement	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
	Electricité	700 418	606 829
	Gaz	711 545	556 573
	Nettoyage	476 747	588 212
	Amortissements	4 004 226	4 331 092
	Licences informatiques	127 455	218 011
	Pensions civiles	6 967 205	7 340 345
	Autres	29 129 090	29 075 892
	Totaux	42 116 686	42 716 954

2/ Les produits de fonctionnement

En décembre 2024 a été déposé une réclamation en matière de TVA concernant une minoration de la récupération de cette dernière pour les services exerçant une activité mixte (c'est-à-dire travaillant aussi bien pour les activités commerciales de l'établissement que pour les activités de pédagogie) pour les années 2022 et 2023. De même, un dépôt a été fait en mai 2025 concernant la période 2024. C'est au global 881 554 € qui ont été récupérés.

Dans le nouveau système cocktail, un paramétrage a été mis en place pour tenir compte de cette activité mixte.

L'an dernier, le versement attendu en 2023 au titre de la taxe d'apprentissage a effectivement été versé en décalé d'où une ligne 707 937 € qui était « surévaluée ». Cette année nous avons les versements strictement attendus sur 2025 d'où une baisse de ce poste.

Enfin, les droits d'inscription (1 178 527 € à 1 359 875 €) et la formation continue (496 724 € à 579 930 €) évoluent positivement en rapport avec l'attractivité de l'établissement.

	Rubriques et postes	31/12/24	31/12/25
Tableau des produits de fonctionnement	Droits de scolarité	1 178 527	1 359 875
	Subvention d'exploitation dont	34 340 127	34 368 542
	Fonctionnement de l'État	31 045 564	31 755 175
	ANR	208 498	257 775
	Collectivités publiques	1 222 554	525 817
	Union européenne et internationales	290 280	564 941
	Autres	865 295	756 559
	taxe d'apprentissage	707 937	508 275
	Formation continue et VAE	496 724	579 930
	Prestation de recherche	1 551 642	1 843 166
	Autres prestations de service	1 208 758	1 268 980
	Produits activités annexes	148 370	179 536
	Mise à disposition de personnel	84 420	66 901
	Reprise de provisions	212 332	50 644
	Quote part reprise financements	2 021 060	2 271 111
	Autres	1 428 107	2 385 694
	Totaux	42 670 067 44	374 380
dont	Produits à recevoir	2 245 663	2 496 530

3/ Autres informations

1/ Effectifs

Tableau des effectifs	Rubriques et postes		31/12/24	31/12/25
	ETABLISSEMENT	PR et MCF	89,7	87,5
		P2D	30,3	30,3
		CT DOC et ATER	14,8	15,7
		ECC et ELE	40,8	40,0
		BIATSS Titulaires	91,4	90,1
		BIATSS Contractuels	63,3	65,5
		Total BUDGET ETAT	330,3	329,1
		BIATSS Contractuels, CAE et Apprenti	16,5	12,1
		SBARRO	5,0	5,0
		CRUNCH LAB	5,6	2,8
		Contractuels projets ETAB	0,7	3,7
		Contractuels doctorants projets ETAB	1,7	0,7
		Total BUDGET PROPRE	29,4	24,3
		TOTAL ETABLISSEMENT	359,7	353,4
	SAIC	TOTAL SAIC	25,3	34,3
	TOTAL ETPT UTBM		385,0	387,7

2/ Evènements hors clôture :

Solde du dossier Hydroption.

La réponse du Tribunal de Commerce dont l'audience avait eu lieu le 25 novembre n'est arrivée que le 5 janvier. Notre créance est admise à hauteur des avances qui avaient été faites au prestataire d'électricité. Le préjudice calculé par la DAE est lui abandonné.

Marché de l'énergie

Un groupement est en train d'être mis en place l'UNISTRA qui regroupera une vingtaine d'universités. Le choix du nouveau prestataire devrait intervenir dans les semaines qui viennent et faire baisser de façon importante ce poste.

Litige bâtiment A

En février, nous sommes partis au contentieux concernant une malfaçon sur le mur rideau du bâtiment A. Le préjudice éventuel n'a pour l'instant pas été évalué.

Mobicampus

Le projet PIA Mobicampus porté depuis plusieurs années par l'Utbm prendra fin le 22/04/2026. Une dernière remontée à la CDC s'effectuera donc courant 2026.

3/ Engagement Hors bilan

Ancienne clinique du Jura

Cette aile devrait être cédée à l'Etat à réception des travaux, à charge pour ce dernier de mettre en place une convention de mise à disposition en faveur de l'UTBM.

L'UTBM cofinance ces travaux à hauteur d'un million d'euros au total, à raison de 250 000 € par an sur 4 ans. Au 31/12/2025 un premier versement de 250 000 € a été constaté.

Système de base
 MODÈLE DE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2025	2024
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	70	137
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	6 544 170	6 723 157
Charges de personnel	29 956 616	29 542 401
Salaires, traitements et rémunérations diverses	18 324 979	18 403 160
Charges sociales	11 470 943	11 007 420
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	160 694	131 822
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	1 430 760	1 128 881
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	4 694 753	4 592 838
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	42 626 367	41 987 415
CHARGES D'INTERVENTION	90 536	128 466
Dispositif d'intervention pour compte propre		
Transfert aux ménages	1 000	7 550
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres entités	89 536	120 916
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	90 536	128 466
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	42 716 903	42 115 880
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	51	806
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	51	806
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	1 657 426	549 782
TOTAL CHARGES	44 374 380	42 666 467

Système de base
MODÈLE DE COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS		2025	2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		34 539 709	34 515 717
Sur charges de service public		31 425 699	31 041 535
	Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	2 942 843	3 298 593
	Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs		2 000	3 740
Produits de la fiscalité affectée		169 167	171 849
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		6 920 282	5 445 442
Ventes de biens ou prestations de services		5 458 504	4 755 824
Produits de cessions d'éléments d'actif		1 300	400
Autres produits de gestion		1 461 688	685 218
stockée et immobilisée		-1 210	4 000
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
Autres produits		2 912 279	2 704 862
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		641 168	683 802
Reprises du financement rattaché à un actif		2 271 111	2 021 060
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		44 372 271	42 666 022
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des participations et des prêts			
Produits net sur cessions des immobilisations financières			
Intérêts sur créances non immobilisées			
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Gains de change		1 556	445
produits financiers		553	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		2 109	445
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
PRODUITS		44 374 380	42 666 467

Tableau 1 : Tableau des emplois

UTBM

			Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2024	Emplois sous plafond Etat Budget Initial 2025	Emplois sous plafond Etat Budget Rectificatif n°2 2025	Emplois sous plafond Etat Compte Financier 2025	Ecart CF 2025 / CF 2024	Emplois financés hors SCSP Compte Financier 2024	Emplois financés hors SCSP Budget Initial 2025	Emplois financés hors SCSP Budget Rectificatif N°2 2025	Emplois financés hors SCSP Compte Financier 2025	Ecart CF 2025 / CF 2024	Global Compte Financier 2024	Global Budget Initial 2025	Global Budget Rectificatif n° 2 2025	Global Compte Financier 2025	Ecart CF 2025 / CF 2024
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants- chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	120	120	118	117,49	-3						120	120	118	117,49	-3
		CDI	30	28	27	27,00	-3	0	0	0	0	0	30	28	27	27,00	-3
	Non permanents	CDD	25	32	29	28,99	4	4	3	5	4	0	29	35	34	33,41	4
S/total EC			175	180	174	173,48	-2	4	3	5	4	0	179	183	179	177,90	-1
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS																	
BIATSS	Permanents	Titulaires	91	92	90	90,07	-1						91	92	90	90,07	-1
		CDI	30	30	29	29,00	-1	15	15	15	15	0	45	45	44	43,77	-1
	Non permanents	CDD	35	37	37	35,81	1	34	48	39	40	6	69	85	76	75,76	7
S/total Biatoss			156	159	156	154,88	-1	49	63	54	55	6	205	222	210	209,60	5
Totaux			331,00	339,00	330,00	328,36	-2,64	53,00	66,00	59,00	59,14	6,14	384,00	405,00	389,00	387,50	3,50
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			357	357	357	357	357						Plafond global des emplois voté par le CA				

Le total des emplois du compte financier de 387,50 ETPT correspond au plafond d'emplois global 2025, qui sera soumis au vote par le CA.
Pour précision, sont inclus dans les emplois BIATSS non titulaires du plafond 2, les contrats de recherche financés par des subventions. Ainsi, parmi les 59,14 ETPT non titulaires du plafond 2, 34,29 ETPT sont des contrats de recherche (dont 10 CDI).

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

UTBM

Dépenses										
	AE					CP				
	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution
Personnel	29 710 318	31 391 736	30 741 736	30 532 522,08	99,32%	29 710 318	31 391 736	30 741 736	30 532 522,08	99,32%
dont contributions employeur au CAS Pension	-	-	-	7 340 345,42		-	-	-	7 340 345,42	
	-	-		-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Fonctionnement	7 466 980	8 179 637	7 922 195	7 542 047,98	95,20%	7 107 243	8 179 637	8 008 995	7 139 770,49	89,15%
	-	-	-	-		-	-	-	-	
	-	-	-	-		-	-	-	-	
Investissement	7 895 332	8 630 219	7 609 491	6 396 050,50	84,05%	6 967 594	9 234 161	5 285 981	2 975 789,46	56,30%
	-	-	-	-		-	-	-		
TOTAL DES DÉPENSES	45 072 631	48 201 592	46 273 422	44 470 620,56	96,10%	43 785 155	48 805 534	44 036 712	40 648 082,03	92,30%
Solde budgétaire (excédent)						-	-	3 978 999	6 881 105,80	

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

Etablissement

Dépenses										
	AE					CP				
	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution
Personnel	28 263 534	29 473 446	28 973 446	28 803 362,57	99,41%	28 263 534	29 473 446	28 973 446	28 803 362,57	99,41%
dont contributions employeur au CAS Pension	6 967 205	7 257 839	7 257 839	7 340 345,42		6 967 205	7 257 839	7 257 839	7 340 345,42	
Fonctionnement	6 681 884	6 784 701	6 533 227	6 220 143,05	95,21%	6 379 742	6 784 701	6 506 227	6 144 337,88	94,44%
Investissement	7 333 623	7 647 909	7 437 809	6 306 061,59	84,78%	6 501 040	8 251 851	4 904 009	2 677 407,33	54,60%
TOTAL DES DÉPENSES	42 279 041	43 906 056	42 944 482	41 329 567,21	96,24%	41 144 316	44 509 998	40 383 682	37 625 107,78	93,17%
Solde budgétaire (excédent)						-	-	3 816 479	6 727 139,92	

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires

SAIC

Dépenses										
	AE					CP				
	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution
Personnel	1 446 784	1 918 290	1 768 290	1 729 159,51	97,79%	1 446 784	1 918 290	1 768 290	1 729 159,51	97,79%
dont contributions employeur au CAS Pension				-					-	
Fonctionnement	785 097	1 394 936	1 388 968	1 321 904,93	95,17%	727 501	1 394 936	1 502 768	995 432,61	66,24%
Investissement	561 709	982 310	171 682	89 988,91	52,42%	466 553	982 310	381 972	298 382,13	78,12%
						-	-	-		
TOTAL DES DÉPENSES	2 793 590	4 295 536	3 328 940	3 141 053,35	94,36%	2 640 838	4 295 536	3 653 030	3 022 974,25	82,75%
Solde budgétaire (excédent)						1 805 774	365 703	162 520	153 965,88	

Recettes						
RE						
CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution		
39 412 704	38 896 528	39 723 350	41 769 211,94	105%	Recettes globalisées	
31 041 535	30 830 622	31 326 781	31 425 699,00	100%	Subvention pour charges de service public	
42 692	40 500	40 500	4 000,00	10%	Autres financements de l'Etat	
171 849	171 800	169 167	169 167,46	100%	Fiscalité affectée	
2 082 678	2 041 301	2 110 470	1 883 214,80	89%	Autres financements publics	
6 073 950	5 812 305	6 076 432	8 287 130,68	136%	Recettes propres	
3 900 641	7 046 247	8 292 361	5 759 975,89	69%	Recettes fléchées	
41 779	-	1 299 347	3 337 457,16	257%	Financements de l'Etat fléchés	
3 822 461	7 046 247	6 972 786	2 239 945,05	32%	Autres financements publics fléchés	
36 401	-	20 228	182 573,68	903%	Recettes propres fléchées	
43 313 344	45 942 775	48 015 711	47 529 187,83	98,99%	TOTAL DES RECETTES	
471 811	2 862 759	-	-			

Recettes					
RE					
CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution	
36 783 095	35 689 461	37 229 161	39 244 766,92	105%	Recettes globalisées
31 041 535	30 830 622	31 326 781	31 425 699,00	100%	Subvention pour charges de service public
40 333	40 500	40 500	4 000,00	10%	Autres financements de l'Etat
171 849	171 800	169 167	169 167,46	100%	Fiscalité affectée
909 463	1 288 776	1 364 875	1 420 573,14	104%	Autres financements publics
4 619 915	3 357 763	4 327 838	6 225 327,32	144%	Recettes propres
2 083 637	5 592 075	6 971 000	5 107 480,78	73%	Recettes fléchées
-		1 299 347	3 337 457,16	257%	Financements de l'Etat fléchés
2 032 739	5 592 075	5 671 653	1 770 023,62	31%	Autres financements publics fléchés
50 898		-			Recettes propres fléchées
38 866 732	41 281 536	44 200 161	44 352 247,70	100%	TOTAL DES RECETTES
2 277 584	3 228 462	-	-	Solde budgétaire (déficit)	

Recettes					
RE					
CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Tx exécution	
2 629 609	3 207 067	2 494 189	2 524 445,02	101%	Recettes globalisées
-	-				Subvention pour charges de service public
2 358	-				Autres financements de l'Etat
-	-				Fiscalité affectée
1 173 215	752 525	745 595	462 641,66	62%	Autres financements publics
1 454 035	2 454 542	1 748 594	2 061 803,36	118%	Recettes propres
1 817 004	1 454 172	1 321 361	652 495,11	49%	Recettes fléchées
41 779	-				Financements de l'Etat fléchés
1 789 722	1 454 172	1 301 133	469 921,43	36%	Autres financements publics fléchés
-	14 496	20 228	182 573,68		Recettes propres fléchées
4 446 612	4 661 239	3 815 550	3 176 940,13	83%	TOTAL DES RECETTES
-	-	-	-	Solde budgétaire (déficit)	

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231	30 432 908,92	30 432 908,92	7 493 601,29	7 100 206,66	6 394 182,70	2 973 921,66	44 320 692,91	40 507 037,24
Formation initiale et continue	13 201 579,29	13 201 579,29	867 473,64	887 696,55	221 376,23	347 480,28	14 290 429,16	14 436 756,12
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							0,00	0,00
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	13 201 579,29	13 201 579,29	867 473,64	887 696,55	221 376,23	347 480,28	14 290 429,16	14 436 756,12
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D105 - Bibliothèques et documentation	493 050,47	493 050,47	227 404,34	276 994,70	0,00	0,00	720 454,81	770 045,17
D106 - Recherche universitaire	8 815 999,57	8 815 999,57	1 751 838,92	1 414 351,05	242 860,63	374 502,00	10 810 699,12	10 604 852,62
D113 - Diffusion des savoirs et musées	21 774,23	21 774,23	19 788,74	19 788,74		0,00	41 562,97	41 562,97
D114 - Immobilier	905 677,00	905 677,00	3 103 517,01	2 993 539,84	5 609 838,07	1 854 567,41	9 619 032,08	5 753 784,25
D115 - Pilotage et support	6 994 828,36	6 994 828,36	1 523 578,64	1 507 835,78	320 107,77	397 371,97	8 838 514,77	8 900 036,11
Étudiants	99 613,16	99 613,16	48 446,69	39 563,83	1 867,80	1 867,80	149 927,65	141 044,79
D201 - Aides directes aux étudiants							0,00	0,00
D202 - Aides indirectes							0,00	0,00
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	99 613,16	99 613,16	48 446,69	39 563,83	1 867,80	1 867,80	149 927,65	141 044,79
D3 Autres programmes							0,00	0,00
Total	30 532 522,08	30 532 522,08	7 542 047,98	7 139 770,49	6 396 050,50	2 975 789,46	44 470 620,56	40 648 082,03

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	4 912 608,18
-----------------------------	--------------

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	31 425 699,00								31 425 699,00
Droits d'inscription					1 405 458,28				1 405 458,28
Formation continue, diplômes propres et VAE					725 510,34				725 510,34
Taxe d'apprentissage					588 545,55				588 545,55
Contrats et prestations de recherche hors ANR					3 475,14				3 475,14
Valorisation								168 140,51	168 140,51
ANR investissements d'avenir									0,00
ANR hors investissements d'avenir				23 889,00			166 928,78		190 817,78
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				386 564,32	-1 656,62		1 414 217,14		1 799 124,84
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				198 280,58			142 904,44		341 185,02
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 000,00		1 274 480,90	-15 130,27	3 337 457,16	515 894,69	10 893,30	5 127 595,78
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0,00
Autres recettes			169 167,46		3 612 430,64			3 539,87	3 785 137,97
Total	31 425 699,00	4 000,00	169 167,46	1 883 214,80	6 318 633,06	3 337 457,16	2 239 945,05	182 573,68	45 560 690,21

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	0
----------------------------	---

NB1 : La classification du compte 103- Fonds propres et réserves des fondations est laissée à la libre appréciation de l'établissement (financement Etat / autres financements publics / recettes propres)

Tableau 4 : Equilibre financierUTBM

Besoins (utilisation des financements)	CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025
Solde budgétaire (déficit)	471 811	2 862 759	-	-
dont solde budgétaire budget : Etablissement	2 277 584	3 228 462	-	-
dont solde budgétaire budget : SAIC		-	-	
Remboursements d'emprunts (capital)	1 420			
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	1 565 438	299 523	2 459 840	2 934 229,05
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	731 157	1 754 486	2 452 407	1 127,82
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	2 769 826	4 916 768	4 912 247	2 935 356,87
Variation de trésorerie	-	-	211 057	3 817 511,22
dont Abondement de la trésorerie fléchée	-		-	3 660 562,99
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	735 598	-	-	156 948,23
TOTAL DES BESOINS	2 769 826	4 916 768	5 123 304	6 752 868,09

CFI 2024	BI 2025	BR2 2025	CFI 2025	Financements (couverture des besoins)
-	-	3 978 999	6 881 105,80	Solde budgétaire (excédent)
-		3 816 479	6 727 139,92	Etablissement dont solde budgétaire budget :
1 805 774	365 703	162 520	153 965,88	SAIC dont solde budgétaire budget :
300				Nouveaux emprunts (capital)
1 941 093	118 053	3 251 160	4 262 471,55	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
420 659	2 017 747	- 2 106 855	- 4 390 709,26	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
2 362 052	2 135 800	5 123 304	6 752 868,09	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
407 774	2 780 968	-	-	Variation de trésorerie
1 143 372	433 176			dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
	293 783	3 963 675		dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)
2 769 826	4 916 768	5 123 304	6 752 868,09	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 5 : Opérations pour le compte de tiers

(Présenté pour information à l'organe délibérant)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Libellé	décaissements
TVA (solde)	445*	298 185,22
ERASMUS KA131 24/26	47310000	428 615,00
ERASMUS KA171 24 27	47310000	56 025,20
ERASMUS KA131 25/27	47310000	126 468,00
KA 220 Capacity Buil	47310000	0,00
ERASMUS KA171 25/28	47310000	0,00
INSPIRE	47310000	0,00
ERASMUS KA107	47310000	3 893,00
ERASMUS KA103 Mobili	47310000	0,00
BOURSES AMI 2020	47310000	106 000,00
ERASMUS KA 131 HED 6	47310000	0,00
ERASMUS KA171 22-25	47310000	183 227,00
ERASMUS KA131 23-25	47310000	14 634,00
PROJET MOBICAMPUS	47310000	316 945,63
XHUB - Phase 1	47310000	1 304 763,00
ALISON ++	47310000	75 833,75
PLACODIST	47310000	19 639,25
Autres opérations pour comptes de tiers		1 127,82
	Total	2 935 356,87

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Libellé	encaissements
TVA (solde)	445*	354 101,32
ERASMUS KA131 24/26	47310000	64 522,00
ERASMUS KA171 24 27	47310000	0,00
ERASMUS KA131 25/27	47310000	639 454,00
KA 220 Capacity Buil	47310000	160 000,00
ERASMUS KA171 25/28	47310000	196 469,60
INSPIRE	47310000	467 688,16
ERASMUS KA107	47310000	0,00
ERASMUS KA103 Mobili	47310000	13,32
BOURSES AMI 2020	47310000	106 800,00
ERASMUS KA 131 HED 6	47310000	273,00
ERASMUS KA171 22-25	47310000	26 161,00
ERASMUS KA131 23-25	47310000	34 469,80
PROJET MOBICAMPUS	47310000	812 283,35
XHUB - Phase 1	47310000	1 304 763,00
ALISON ++	47310000	75 833,75
PLACODIST	47310000	19 639,25
Autres opérations pour comptes de tiers		-4 390 709,26
	Total	-128 237,71

Tableau 6 : Situation patrimoniale
(soumis au vote de l'organe délibérant)

UTBM

Charges	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Personnel	29 542 401	31 391 736	30 741 736	29 956 615,60
dont charges de pensions civiles*	6 967 205	6 517 656	7 257 839	7 340 345,42
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	12 445 819	12 064 729	12 294 080	12 760 338,05
Intervention	128 466	-	-	-
Total des charges (1)	42 116 686	43 456 465	43 035 816	42 716 953,65
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	549 782	-	191 727	1 657 426,57
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	42 666 467	41 859 903	41 965 433	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	549 782	- 1 713 137	191 727	1 657 426,57
+(C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 590 288	3 885 092	4 285 085	4 694 752,63
-((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	683 802	-	-	547 787,13
+(C 656) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	2 550	-	-	-
-(C 756) produits de cession d'éléments d'actifs	400	-	-	1 300,00
-(C 7542) apports virés au compte de résultat				-
-(C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	2 021 060	2 019 768	2 243 946	2 271 111,01
= CAF ou IAF*	2 437 358	152 187	2 232 866	3 531 981,06

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-
Investissements	7 364 070	9 234 161	5 285 981	2 661 148,93
Remboursement des dettes financières				
Total des Emplois	7 364 070	9 234 161	5 285 981	2 661 149
Apport au Fonds de Roulement	79 950	-	3 978 999	3 457 001,54

72,09%

Tableau 6 : Situation patrimoniale
(soumis au vote de l'organe délibérant)

Etablissement

Charges	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Personnel	28 232 772	29 473 446	28 973 446	28 228 465,97
dont charges de pensions civiles*	6 967 205	6 517 656	7 257 839	7 340 345,42
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	10 310 286	9 843 954	9 951 812	10 736 750,14
Intervention	128 466			
Total des charges (1)	38 671 523	39 317 400	38 925 258	38 965 216,11
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	194 246	-	95 257	1 151 190,68
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	38 865 769	39 317 400	39 020 515	40 116 406,79

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	194 246	- 1 851 977	95 257	1 151 190,68
+(C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 442 581	3 059 253	3 445 585	3 788 648,73
-((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	490 131	-	-	221 985,31
+(C 6577) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	2 550	-	-	
-(C 7577) produits de cession d'éléments d'actifs	400	-	-	1 300,00
-(C 7542) apports virés au compte de résultat				
-(C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	1 310 411	1 396 297	1 595 382	1 609 275,38
= CAF ou IAF*	1 838 436	- 189 021	1 945 460	3 107 278,72

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Insuffisance d'autofinancement*	-	- 189 021	-	-
Investissements	7 008 629	8 251 851	4 904 009	2 256 330,44
Remboursement des dettes financières				
Total des Emplois	7 008 629	8 062 830	4 904 009	2 256 330,44
Apport au Fonds de Roulement	-	-	3 816 479	2 807 751,46

Produits	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Subventions de l'Etat	31 254 063	30 830 622	31 343 281	32 012 950,40
Fiscalité affectée	171 849	171 800	169 167	169 167,46
Autres subventions	2 378 129	3 270 956	3 550 984	1 847 317,40
Autres produits	8 862 427	7 469 950	8 164 111	10 344 944,96
Total des produits (2)	42 666 467	41 743 328	43 227 543	44 374 380,22
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	1 713 137	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	42 666 467	43 456 465	43 227 543	44 374 380

RESSOURCES	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Capacité d'autofinancement*	2 437 358	152 187	2 232 866	3 531 981,06
Financement de l'actif par l'État	3 072 228,49	-	-	711 734,28
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 928 979,74	6 219 215	6 831 619	1 289 723,94
Autres ressources	5 453,19	-	200 495	584 711,19
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
Total des Ressources	7 444 020	6 371 402	9 264 980	6 118 150,47
Prélèvement sur Fonds de Roulement	-	2 862 759	-	-

Indicateurs	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	79 950	- 2 862 759	3 978 999	3 457 001,54
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	487 724	408 870	3 767 942	- 360 509,68
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	- 407 774	- 3 271 629	211 057	3 817 511,22
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	11 880 478	8 920 814	15 859 477	15 337 479,17
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 323 855	- 1 945 656	1 444 089	- 2 684 364,25
Niveau de la TRESORERIE	14 204 332	10 866 470	14 415 388	18 021 843,42

Produits	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Subventions de l'Etat	31 042 002	30 830 622	31 343 281	31 730 899,00
Fiscalité affectée	171 849	171 800	169 167	169 167,46
Autres subventions	1 475 983	1 696 001	1 629 454	976 768,72
Autres produits	6 175 935	4 767 000	5 878 613	7 239 571,61
Total des produits (2)	38 865 769	37 465 423	39 020 515	40 116 406,79
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	1 851 977	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	38 865 769	39 317 400	39 020 515	40 116 407

RESSOURCES	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Capacité d'autofinancement*	1 838 436	-	1 945 460	3 107 278,72
Financement de l'actif par l'État	3 053 138			684 853,58
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 784 205	5 212 410	6 706 421	1 042 774,57
Autres ressources	1 467		68 607	229 175,03
Augmentation des dettes financières	-			-
Total des Ressources	6 677 246	5 212 410	8 720 488	5 064 081,90
Prélèvement sur Fonds de Roulement	331 383	2 850 420	-	-

Tableau 6 : Situation patrimoniale
(soumis au vote de l'organe délibérant)

SAIC

Charges	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Personnel	1 309 629	1 918 290	1 768 290	1 728 149,63
dont charges de pensions civiles*				
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	2 135 534	2 220 775	2 342 268	2 023 587,91
Intervention				-
Total des charges (1)	3 445 162	4 139 065	4 110 558	3 751 737,54
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	355 536	138 840	96 470	506 235,89
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 800 698	4 277 905	4 207 028	4 257 973,43

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	355 536	138 840	96 470	506 235,89
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 147 707	825 839	839 500	906 103,90
- ((C 781) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	193 671			325 801,82
+ (C 657) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-			
- (C 7577) produits de cession d'éléments d'actifs	-			
-(C 7542) apports virés au compte de résultat				
- (C 7813) quote-part reprise financement rattaché actif	710 649	623 471	648 564	661 835,63
= CAF ou IAF*	598 923	341 208	287 406	424 702,34

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-
Investissements	355 441	982 310	381 972	404 818,49
Remboursement des dettes financières				
Total des Emplois	355 441	982 310	381 972	404 818,49
Apport au Fonds de Roulement	411 333	365 703	162 520	649 250,08

Produits	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Subventions de l'Etat	212 061	-	-	282 051,40
Fiscalité affectée	-	-	-	
Autres subventions	902 146	1 574 955	1 921 530	870 548,68
Autres produits	2 686 491	2 702 950	2 285 498	3 105 373,35
Total des produits (2)	3 800 698	4 277 905	4 207 028	4 257 973,43
Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 800 698	4 277 905	4 207 028	4 257 973,43

RESSOURCES	CFI 2024	BI 2025	BR 2 2025	CFI 2025
Capacité d'autofinancement*	598 923	341 208	287 406	424 702,34
Financement de l'actif par l'État	19 091			26 880,70
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	144 775	1 006 805	125 198	246 949,37
Autres ressources	3 986		131 888	355 536,16
Augmentation des dettes financières	-			
Total des Ressources	766 774	1 348 013	544 492	1 054 068,57
Prélèvement sur Fonds de Roulement	-	-	-	-

UTBM

dont variation trésorerie fléchée	3 660 562,99
dont trésorerie sur op. non budgétaires	-3 063 594,58
dont trésorerie sur op. budgétaires	6 881 105,80

Tableau 8 : Opérations liées aux recettes fléchées compte financier 2025

	Antérieures à N non dénouées	CFI 2025	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		- 7 474 568	- 3 814 005	- 3 785 448	- 3 764 458
Recettes fléchées	15 294 836	5 759 976	2 945 419	1 593 952	465 237
Financements de l'Etat fléchés	4 258 588	3 337 457	3 554		
Autres financements publics fléchés	11 226 782	2 239 945	2 731 555	1 521 662	465 237
Recettes propres fléchées	- 190 535	182 574	210 310	72 291	-
	-	-	-		
Dépenses sur recettes fléchées	22 769 404	2 099 413	2 916 861	1 572 962	418 673
Personnel (AE=CP)	1 600 049	515 009	1 647 933	1 099 194	344 330
AE	1 600 049	515 009	1 647 933	1 099 194	344 330
CP	1 600 049	515 009	1 647 933	1 099 194	344 330
Fonctionnement et intervention	1 379 662	274 816	592 488	196 768	64 343
AE	1 468 110	612 945	592 414	196 768	64 343
CP	1 379 662	274 816	592 488	196 768	64 343
Investissement	19 789 693	1 309 587	676 440	277 000	10 000
AE	20 877 277	3 860 149	222 408	27 000	10 000
CP	19 789 693	1 309 587	676 440	277 000	10 000
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	- 7 474 568	3 660 563	28 558	20 990	46 564

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération				Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE consommées en N	Total des AE consommées	CP consommés au titre des années antérieures	CP consommés en N	Total des CP consommés	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(3)	(5)	(6) = (3)+(5)	(7)	(10)	(11)=(7)+(10)	(12)=(1)-(6)	(13)=(6)-(11)
E6003-20N106 MOBILITECH 2	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	5 994 626,00	29 940,00 357 389,00	1 000 000,00 3 541 694,00	1 029 940,00 3 899 083,00 0,00	8 670,00 153 356,00	268 585,00 937 152,00	277 255,00 1 090 508,00 0,00	10 060,00 2 095 543,00 0,00	752 685,00 2 808 575,00 0,00
Total CPER 21-27	7 034 626,00	387 329,00	4 541 694,00	4 929 023,00	162 026,00	1 205 737,00	1 367 763,00	2 105 603,00	3 561 260,00
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	12 095 000,00	11 837 154,00	256 947,00	12 094 101,00	11 644 554,00	107 637,00	11 752 191,00	899,00	341 910,00
E6003-20N105 BATIMENT A AVENANT 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Réhabilitation bât A	12 095 000,00	11 837 154,00	256 947,00	12 094 101,00	11 644 554,00	107 637,00	11 752 191,00	899,00	341 910,00
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 403 075,00	1 274 525,00	128 550,00	1 403 075,00	1 162 387,00	178 131,00	1 340 518,00	0,00	62 557,00
Total Clos Couvert	1 403 075,00	1 274 525,00	128 550,00	1 403 075,00	1 162 387,00	178 131,00	1 340 518,00	0,00	62 557,00
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	895 783,00	543 048,00	177 736,00	720 784,00	413 833,00	160 698,00	574 531,00	174 999,00	146 253,00
Total accessibilité	895 783,00	543 048,00	177 736,00	720 784,00	413 833,00	160 698,00	574 531,00	174 999,00	146 253,00
Total contrats de l'éducation	21 428 484,00	14 042 056,00	5 104 927,00	19 146 983,00	13 382 800,00	1 652 203,00	15 035 003,00	2 281 501,00	4 111 980,00
Total hors contrats de l'éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	21 428 484,00	14 042 056,00	5 104 927,00	19 146 983,00	13 382 800,00	1 652 203,00	15 035 003,00	2 281 501,00	4 111 980,00
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :									
Ss total personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ss total fonctionnement et intervention	422 276	418 918	3 358	422 276	410 851	9 078	419 929	0	2 347
Ss total investissement	21 006 208	13 623 138	5 101 569	18 724 707	12 971 949	1 643 125	14 615 074	2 281 501	4 109 634

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
				(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)			
E6003-20N106 MOBILITECH 2	1 040 000,00	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E6003-22N102 RENOVATION FACADE	5 994 626,00	1 336 829,00	0,00 4 657 797,00 0,00	0,00 - -	0,00 0,00 0,00	0,00 4 657 797,00 0,00
Total CPER 21-27	7 034 626,00	2 376 829,00	4 657 797,00	0,00	0,00	4 657 797,00
E6003-20N104 REHABILITATION BATIMENTS A	12 095 000,00	1 945 000,00	10 150 000,00	6 218 703,00	3 931 297,00	0,00
Total Réhabilitation bât A	12 095 000,00	1 945 000,00	10 150 000,00	6 218 703,00	3 931 297,00	0,00
E6003-20N102 CLOS COUVERT	1 403 075,00	1 134 192,00	268 883,00	268 414,00	469,00	0,00
Total Clos Couvert	1 403 075,00	1 134 192,00	268 883,00	268 414,00	469,00	0,00
E6003-20N103 MISE EN ACCESSIBILITE	895 783,00	394 198,00	501 585,00	325 000,00	1 585,00	175 000,00
Total accessibilité	895 783,00	394 198,00	501 585,00	325 000,00	1 585,00	175 000,00
Total	21 428 484,00	5 850 219,00	15 578 265,00	6 812 117,00	3 933 351,00	4 832 797,00

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES



1

Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;



2

Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;



3

En recettes, une ligne devrait être maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;



4

Pour les contrats de recherche, ne devrait être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision pluriannuelle	Exécution					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)
CPER 21-27	Personnel	0						
	Fonctionnement et intervention	0						
	Investissement	7 034 626	387 330	4 541 694	4 929 023	162 026	1 205 737	1 367 763
Total Dépenses CPER 21-27		7 034 626	387 330	4 541 694	4 929 023	162 026	1 205 737	1 367 763
Réhabilitation bâtiment A	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	278 940		0	278 940	277 613	0	277 613
	Investissement	11 816 060	11 558 214	256 947	11 815 161	11 366 941	107 637	11 474 578
Total Réhabilitation bâtiment A		12 095 000	11 837 154	256 947	12 094 101	11 644 554	107 637	11 752 191
Clos Couvert	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	127 624	127 624	0	127 624	120 884	5 720	126 604
	Investissement	1 275 451	1 146 901	128 550	1 275 451	1 041 502	172 412	1 213 914
Total Clos Couvert		1 403 075	1 274 525	128 550	1 403 075	1 162 387	178 131	1 340 518
Accessibilité	Personnel							
	Fonctionnement et intervention	15 712	12 354	3 358	15 712	12 354	3 358	15 712
	Investissement	880 072	530 693	174 378	705 072	401 479	157 340	558 819
Total Accessibilité		895 783	543 047	177 736	720 784	413 833	160 698	574 531
	Ss total personnel	0	0	0	0	0	0	0
	Ss total fonctionnement et intervention	422 276	418 918	3 358	422 276	410 851	9 078	419 929
	Ss total investissement	21 006 208	13 623 138	5 101 569	18 724 707	12 971 949	1 643 125	14 615 074
	TOTAL	21 428 484	14 042 056	5 104 927	19 146 983	13 382 800	1 652 203	15 035 003

Restes à payer
Sur les AE consommées
(8) = (4) - (7)
3 561 261
3 561 261
0
1 327
340 583
341 910
0
1 020
61 537
62 557
0
0
146 253
146 253
0
0
2 347
4 109 634
4 111 981

Restes à réaliser	
Solde à engager	Solde à payer
(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
2 105 603	5 666 863
2 105 603	5 666 863
0	0
0	1 327
899	341 482
898	342 808
0	0
0	1 020
0	61 537
0	62 557
0	0
0	0
175 000	321 253
175 000	321 253
0	0
0	2 347
2 281 501	6 391 134
2 281 501	6 393 481

D - Exécution des recettes

		Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	Reste à encaisser en N+1 et suitantes (14) = (11) - (12) - (13)
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
CPER 21-27	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics**	4 657 797	0	0	4 657 797
	Autres financements***	0	0	0	0
Total CPER 21-27		4 657 797	0	0	4 657 797
Réhabilitation bâtiment A	Financement de l'Etat*	7 240 010	4 206 576	3 033 434	0
	Autres financements publics**	2 896 681	1 998 819	897 862	0
	Autres financements***	13 309	13 309	0	0
Total Réhabilitation		10 150 000	6 218 704	3 931 296	0
Clos Couvert	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics**	0	0	0	0
	Autres financements***	268 883	268 413	469	0
Total Clos Couvert		268 883	268 413	469	0
Accessibilité	Financement de l'Etat*	0	0	0	0
	Autres financements publics**	0	0	0	0
	Autres financements***	501 585	325 000	1 585	175 000
Total Accessibilité		501 585	325 000	1 585	175 000
	Ss total financement de l'Etat	7 240 010	4 206 576	3 033 434	0
	Ss total autres financements publics	7 554 478	1 998 819	897 862	4 657 797
	Ss total autres financements	783 776	606 722	2 054	175 000
	TOTAL	15 578 264	6 812 117	3 933 350	4 832 797

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)
**** Ressources propreset autres recettes fléchés

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération				Crédits de paiement			Restes	
		AE consommées au titre des années antérieures	AE consommées en N	Total des AE consommées	CP consommés au titre des années antérieures	CP consommés en N	Total des CP consommés	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(3)	(5)	(6) = (3)+(5)	(7)	(10)	(11)=(7)+(10)	(12)=(1)-(6)	(13)=(6)-(11)
S208H24C2101 - INTERREG INTERLAB	157 178	8 820	48 960	57 779	8 820	48 960	57 779	99 399	0
S702H21C1301 - Etude TENNECO	19 375	15 861	465	16 326	12 582	465	13 047	3 049	3 280
S706H22C1601 - Contrat d'accompagnement ORANGE Mario Bou Abboud	24 000	0	1 992	1 992	0	1 992	1 992	22 008	0
S711-19C3501 - Reliquats Fei Gao	142 530	89 035	15 377	104 413	88 126	16 286	104 413	38 118	0
S711-21C0101 - Contrats IEEE	490 367	316 119	135 162	451 281	316 119	135 162	451 281	39 086	0
S711-24C1801 - PROCOPE +	2 362	0	4	4	0	4	4	2 358	0
S711H24C2201 - MARSHALL	144 790	0	4 253	4 253	0	4 253	4 253	140 537	0
S711H24E0101 - HORIZON EUROPE: Hydrogen Academy	74 075	9 817	12 566	22 383	9 232	13 150	22 383	51 692	0
S711H24E2701 - Horizon Europe : EnerTEF	203 959	2 417	16 843	19 260	2 417	16 843	19 260	184 699	0
S714-18C1101 - Reliquat Patrimoine Industriel	42 500	3 108	252	3 360	3 108	252	3 360	39 140	0
S714-21C1501 - Mécenant SEMPAT 3	11 028	5 034	1 958	6 992	5 034	1 958	6 992	4 036	0
S714H21C1101 - CIFRE FAURECIA LILI Coustillac	32 120	2 329	209	2 539	2 329	209	2 539	29 581	0
S715-22C0901 - Encadrement thèse ISL - Julien RICHARD	6 951	564	1 036	1 601	564	1 036	1 601	5 351	0
S715-23C2201 - Thèse AID - TURLIN	139 423	53 826	51 157	104 983	53 826	51 157	104 983	34 440	0
S715-23C2401 - Crédits recherche IUF	72 000	5 050	5 814	10 864	5 050	5 228	10 278	61 136	586
S715-23C2501 - contrat accompagnement thèse - Elodie DancereI	11 625	0	1 688	1 688	0	1 688	1 688	9 937	0
S715-24C0301 - BQR 2024 Moughames	5 000	1 373	3 627	5 000	1 373	3 627	5 000	0	0
S715-24C1601 - Chaire professeur junior Théo Calais	200 000	39 938	52 979	92 917	39 938	52 226	92 164	107 083	753
S715-24C2502 - AAP Région 2024 NUMEFA - Fonctionnement	20 400	0	3 225	3 225	0	3 225	3 225	17 175	0
S715H24C1001 - AAP ANR 2023 : VOXWRITE	189 000	35 103	64 213	99 317	35 103	64 208	99 311	89 683	5
S716-23C2101 - AAP Région 2023 ANER : MONUMENT - Investissement	32 271	32 271		32 271	32 271		32 271	0	0
S716-23C2102 - AAP Région 2023 ANER : MONUMENT - Fonctionnement	12 000	2 584	2 747	5 330	2 584	2 747	5 330	6 670	0
S716H23C1201 - DIFFRACT Campus NFC	295 726	295 726	0	295 726	106 461	189 265	295 726	0	0
S717-22C2601 - Reliquat SAFER-LC	82 771	15 826	29 359	45 185	15 826	29 359	45 185	37 586	0
S717-23C0801 - TECTONIC	93 086	46 598	46 488	93 086	46 598	46 488	93 086	-0	0
S717-23C2002 - AAP Région 2023 envergure : DLDHB Fonctionnement	18 000	4 369	4 104	8 473	3 255	5 218	8 473	9 527	0
S717-24C2601 - NSI2R - INVESTISSEMENT	9 278	9 175		9 175	9 175		9 175	103	0
S717-24C2602 - NSI2R - FONCT	13 783	1 699	3 221	4 920	0	2 922	2 922	8 863	1 998
S718H25E1801 - ALISON ++	1 505 663	0	556 621	556 621	0	211 578	211 578	949 042	345 043
S719-21N2801 - Reliquat DU Ergo	20 924	12 867	8 056	20 924	10 580	8 338	18 918	0	2 006
S719-22C2002 - AAP Région 2022 ANER : SF@WRK - Safe at Work - Fonctionnement	46 500	28 198	16 731	44 929	28 198	16 731	44 929	1 571	0
S719-25C0201 - BQR 2025 ZarE	4 000	0	3 964	3 964	0	3 964	3 964	36	0
S719H23C3001 - INTERREG Placodist	87 043	23 203	51 211	74 415	23 203	51 211	74 415	12 628	0
Total contrats de recherche	4 209 728	1 060 911	1 144 283	2 205 194	861 773	989 751	1 851 524	2 004 534	353 670
S208H18P1001 - Prestations CRUNCHLAB	294 610	85 255	21 654	106 909	83 596	23 177	106 773	187 701	137
S702H19P1501 - Etude SEGULA 18-219	73 400	20 248	4 658	24 906	19 574	4 658	24 231	48 494	674
S702H19P2101 - Accord cadre Faurecia /SYMBIO	635 858	583 729	52 129	635 857	528 800	52 622	581 422	1	54 435
S702H23P1701 - CHREON	3 025	0	3 015	3 015	0	3 015	3 015	10	0

S706H17P1801 - Contrat d'accompagnement VEDECOM	34 875	13 933	3 424	17 357	13 734	3 424	17 158	17 518	199
S706H19P3801 - Contrat d'accompagnement CIFRE FAURECIA	58 125	33 369	24 183	57 553	32 717	24 183	56 901	572	652
S710H17P4801 - P2i Franck GECHTER	8 345	1 738	6 607	8 345	1 738	5 815	7 553	0	792
S710H18P1201 - P2i Energie	24 867	17 392	7 474	24 866	17 392	7 474	24 866	1	0
S710H18P1301 - P2i Info	37 591	23 284	6 910	30 193	22 165	6 910	29 075	7 398	1 118
S710H18P1401 - P2i GMC	67 444	17 160	998	18 157	17 160	998	18 157	49 287	0
S710H18P1501 - P2i IMSI	17 580	2 879	4 414	7 293	2 841	4 414	7 254	10 287	39
S710H18P1601 - P2i EDIM	109 171	27 873	9 996	37 869	25 071	12 361	37 432	71 302	437
S710H23A0701 - Forums entreprises	19 468	12 740	2 309	15 049	12 740	2 309	15 049	4 419	0
S711H17C0301 - MEAN4SG - CONTRAT LNE	10 673	8 140	2 000	10 140	8 048	2 000	10 048	533	92
S711H21C3301 - CHAIRE GE - CIFRE Stéphane Santoni	54 250	49 721	337	50 058	49 693	337	50 030	4 192	28
S711H21C3401 - CHAIRE GE - CIFRE Fatimatou WADE	54 250	20 327	9 304	29 631	20 327	9 304	29 631	24 619	0
S711H23C0301 - Encadrement CIFRE Nidec PSA emotors	11 625	1 773	3 233	5 006	1 773	2 471	4 244	6 619	761
S711H25C1901 - H2 OCEAN	264 308	0	12 626	12 626	0	12 626	12 626	251 682	0
S711H25E0701 - STEESMAT	200 889	0	22 204	22 204	0	22 204	22 204	178 685	0
S713H20C1201 - CIFRE Damien Sicard	36 625	35 719	906	36 625	33 926	882	34 807	0	1 818
S713H22C3101 - CIFRE HMR	23 250	4 777	2 210	6 987	3 827	2 479	6 305	16 263	681
S713H23C1301 - INTERREG OPTIREVE	71 831	57 574	13 239	70 812	57 574	13 239	70 812	1 019	0
S715H21C3101 - CIFRE VMC PÊCHE	15 500	5 390		5 390	5 390		5 390	10 110	0
S716H18P1901 - Convention ONERA ST_12877_DA.GGUE	27 125	15 416	1 077	16 493	14 860	1 633	16 493	10 632	0
S716H20C1101 - DECLIC	199 011	171 601	16 478	188 078	171 570	16 478	188 047	10 933	31
S716H21C3501 - CHAIRE GE - CIFRE Nagui Moussa	88 768	8 634	29 655	38 289	8 464	28 952	37 415	50 479	873
S716H22C0301 - CIFRE HMR	23 250	2 778	6 188	8 966	754	7 619	8 372	14 284	594
S716H24P1501 - MOTECH	108 046	19 699	28 710	48 409	15 955	30 180	46 135	59 637	2 275
S717H18C2601 - Contrat d'accompagnement CIFRE HTI	27 125	8 808	2 615	11 423	8 044	2 615	10 659	15 702	764
S717H25P1401 - Chaire GE - Alexandre Auvrey	29 016	0	28 965	28 965	0	28 965	28 965	51	0
S717H25C0901 - XHUB - Phase 1	536 475	0	126 655	126 655	0	124 760	124 760	409 820	1 896
S719H20C1401 - CIFRE STAUBLI	6 975	2 628	1 437	4 065	2 628	1 415	4 043	2 910	23
S719H23C2301 - CIFRE SAFRAN	30 225	1 124	6 041	7 165	1 124	6 041	7 165	23 060	0
Total prestations et CIFRE	3 203 576	1 253 709	461 649	1 715 358	1 181 484	465 555	1 647 040	1 488 218	68 318
Total	7 413 304	2 314 620	1 605 932	3 920 552	2 043 257	1 455 307	3 498 564	3 492 752	421 989
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :									
Ss total personnel	3 620 936	1 045 806	796 538	1 842 344	1 045 805	796 540	1 842 346	1 778 592	0
Ss total fonctionnement et intervention	3 045 942	736 161	740 588	1 476 749	658 995	402 594	1 061 589	1 569 193	415 160
Ss total investissement	746 426	532 654	68 806	601 460	338 456	256 174	594 630	144 966	6 830

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
S208H24C2101 - INTERREG INTERLAB	157 178	-45 633	202 811			202 811
S702H21C1301 - Etude TENNECO	19 375	-5 625	25 000	20 833	0	4 167
S706H22C1601 - Contrat d'accompagnement ORANGE Mario Bou Abboud	24 000	-6 000	30 000	5 000	25 000	0
S711-19C3501 - Reliquats Fei Gao	142 530	0	142 530	142 530		0
S711-21C0101 - Contrats IEEE	490 367	-156 656	647 023	360 338	286 685	0
S711-24C1801 - PROCOPE +	2 362	0	2 362			2 362
S711H24C2201 - MARSHALL	144 790	-21 547	166 337			166 337
S711H24E0101 - HORIZON EUROPE: Hydrogen Academy	74 075	0	74 075		53 623	20 452
S711H24E2701 - Horizon Europe : EnerTEF	203 959	-59 214	263 173			263 173
S714-18C1101 - Reliquat Patrimoine Industriel	42 500	0	42 500			42 500
S714-21C1501 - Mécenant SEMPAT 3	11 028	-3 972	15 000			15 000
S714H21C1101 - CIFRE FAURECIA LILI Coustillac	32 120	-4 380	36 500	36 500		0
S715-22C0901 - Encadrement thèse ISL - Julien RICHARD	6 951	-2 019	8 970	7 500		1 470

S715-23C2201 - Thèse AID - TURLIN	139 423	-5 577	145 000		123 250	21 750
S715-23C2401 - Crédits recherche IUF	72 000	-3 000	75 000		0	75 000
S715-23C2501 - contrat accompagnement thèse - Elodie DancereI	11 625	-3 375	15 000	10 000	5 000	0
S715-24C0301 - BQR 2024 Moughames	5 000	0	5 000			5 000
S715-24C1601 - Chaire professeur junior Théo Calais	200 000	0	200 000	39 469	47 064	113 467
S715-24C2502 - AAP Région 2024 NUMEFA - Fonctionnement	20 400	0	20 400			20 400
S715H24C1001 - AAP ANR 2023 : VOXWRITE	189 000	-25 515	214 515			214 515
S716-23C2101 - AAP Région 2023 ANER : MONUMENT - Investissement	32 271	271	32 000	25 600	0	6 400
S716-23C2102 - AAP Région 2023 ANER : MONUMENT - Fonctionnement	12 000	0	12 000			12 000
S716H23C1201 - DIFFRACT Campus NFC	295 726	0	295 726		171 200	124 526
S717-22C2601 - Reliquat SAFER-LC	82 771	0	82 771			82 771
S717-23C0801 - TECTONIC	93 086	243	92 843	18 063	10 000	64 780
S717-23C2002 - AAP Région 2023 envergure : DLDHB Fonctionnement	18 000	-800	18 800			18 800
S717-24C2601 - NSI2R - INVESTISSEMENT	9 278		9 278			9 278
S717-24C2602 - NSI2R - FONCT	13 783	0	13 783			13 783
S718H25E1801 - ALISON ++	1 505 663	-261 458	1 767 121			1 767 121
S719-21N2801 - Reliquat DU Ergo	20 924	4 424	16 500		243	16 257
S719-22C2002 - AAP Région 2022 ANER : SF@WRK - Safe at Work - Fonctionnement	46 500	0	46 500		44 895	1 605
S719-25C0201 - BQR 2025 ZarE	4 000	0	4 000			4 000
S719H23C3001 - INTERREG Placodist	87 043	-27 919	114 962	0	43 068	71 894
Total contrats de recherche	4 209 728	-627 752	4 837 480	665 833	810 028	3 361 619
S208H18P1001 - Prestations CRUNCHLAB	294 610	-85 080	379 690	248 881	125 004	5 805
S702H19P1501 - Etude SEGULA 18-219	73 400	-10 600	84 000	84 000	0	0
S702H19P2101 - Accord cadre Faurecia /SYMBIO	635 858	-97 082	732 940	648 184	84 756	0
S702H23P1701 - CHREON	3 025	0	3 025	2 000		1 025
S706H17P1801 - Contrat d'accompagnement VEDECOM	34 875	-10 125	45 000	45 000		0
S706H19P3801 - Contrat d'accompagnement CIFRE FAURECIA	58 125	-16 875	75 000	75 000	0	0
S710H17P4801 - P2i Franck GECHTER	8 345	-3 322	11 667	3 167	8 500	0
S710H18P1201 - P2i Energie	24 867	-11 079	36 800	30 000	6 800	0
S710H18P1301 - P2i Info	37 591	-9 359	46 950	43 950	3 000	0
S710H18P1401 - P2i GMC	67 444	-14 256	81 700	69 400	12 300	0
S710H18P1501 - P2i IMSI	17 580	-3 720	21 300	13 800	7 500	0
S710H18P1601 - P2i EDIM	109 171	-26 804	135 975	128 775	7 200	0
S710H23A0701 - Forums entreprises	19 468	-22 332	41 800	27 300	14 500	0
S711H17C0301 - MEAN4SG - CONTRAT LNE	10 673	-1 213	11 886	11 886		0
S711H21C3301 - CHAIRE GE - CIFRE Stéphane Santoni	54 250	-15 749	69 999	60 437	9 562	0
S711H21C3401 - CHAIRE GE - CIFRE Fatimatou WADE	54 250	-15 749	69 999	60 437	9 562	0
S711H23C0301 - Encadrement CIFRE Nidec PSA emotors	11 625	-3 375	15 000	7 500		7 500
S711H25C1901 - H2 OCEAN	264 308	-35 681	299 989			299 989
S711H25E0701 - STEESMAT	200 889	-50 222	251 111			251 111
S713H20C1201 - CIFRE Damien Sicard	36 625	-8 375	45 000			45 000
S713H22C3101 - CIFRE HMR	23 250	-6 750	30 000	20 000		10 000
S713H23C1301 - INTERREG OPTIREVE	71 831	-25 200	97 031	0	46 339	50 692
S715H21C3101 - CIFRE VMC PÊCHE	15 500	-4 500	20 000	20 000	0	0
S716H18P1901 - Convention ONERA ST_12877_DA.GGUE	27 125	-8 201	35 326	35 325		1
S716H20C1101 - DECLIC	199 011	-10 659	209 670	62 915	0	146 755
S716H21C3501 - CHAIRE GE - CIFRE Nagui Moussa	88 768	-70 282	159 050	98 897	47 475	12 679
S716H22C0301 - CIFRE HMR	23 250	-16 750	40 000	40 000		0
S716H24P1501 - MOTECH	108 046	-95 294	203 340	9 465	51 250	142 625
S717H18C2601 - Contrat d'accompagnement CIFRE HTI	27 125	-7 875	35 000	35 000		0
S717H25P1401 - Chaire GE - Alexandre Auvrey	29 016	-9 672	38 688		0	38 688
S717H25C0901 - XHUB - Phase 1	536 475	-107 295	643 770		258	643 512
S719H20C1401 - CIFRE STAUBLI	6 975	-2 025	9 000	9 000		0
S719H23C2301 - CIFRE SAFRAN	30 225	-8 775	39 000	24 000	10 000	5 000
Total prestations et CIFRE	3 203 576	-814 276	4 018 706	1 914 319	444 006	1 660 381
Total	7 413 304	-1 442 028	8 856 186	2 580 152	1 254 034	5 022 000

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX DE SUIVI DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES



1

Les opérations sont identifiées par un nom et un millésime ; elles peuvent ne pas être toutes individualisées et faire l'objet de regroupements, un niveau de détail suffisant au regard des caractéristiques de l'établissements devant néanmoins être maintenu ;



2

Le degré d'exigence quant à la précision de l'évaluation, au budget initial, des reports prévisibles devra être fonction des contraintes qui pèsent sur les établissements pour établir ce chiffrage, notamment pour les contrats de recherche ;



3

En recettes, une ligne devrait être maintenue, même après la fin d'une opération tant que la totalité des financements extérieurs n'a pas été recouvrée ;



4

Pour les contrats de recherche, ne devrait être indiquée au titre de l'autofinancement que, le cas échéant, la participation de l'établissement qui doit donner lieu à justification en application du contrat.

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

C - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision pluriannuelle	Exécution					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)
Contrats de recherche	Personnel	2 243 150	525 843	531 744	1 057 587	525 843	531 746	1 057 589
	Fonctionnement et intervention	1 539 187	153 347	566 869	720 216	146 753	223 073	369 826
	Investissement	427 391	381 722	45 669	427 391	189 177	234 933	424 110
	Total contrat de recherche	4 209 728	1 060 912	1 144 282	2 205 194	861 773	989 752	1 851 525
Prestations et CIFRE	Personnel	1 377 786	519 963	264 794	784 757	519 963	264 794	784 757
	Fonctionnement et intervention	1 506 755	582 814	173 719	756 533	512 242	179 521	691 763
	Investissement	319 035	150 932	23 137	174 069	149 279	21 241	170 520
	Total Prestations et CIFRE	3 203 576	1 253 709	461 650	1 715 359	1 181 484	465 556	1 647 040
	Ss total personnel	3 620 936	1 045 806	796 538	1 842 344	1 045 806	796 540	1 842 346
	Ss total fonctionnement et intervention	3 045 942	736 161	740 588	1 476 749	658 995	402 594	1 061 589
	Ss total investissement	746 426	532 654	68 806	601 460	338 456	256 174	594 630
	TOTAL	7 413 304	2 314 621	1 605 932	3 920 553	2 043 257	1 455 308	3 498 565

Restes à payer
Sur les AE consommées
(8) = (4) - (7)
-2
350 390
3 281
353 669
0
64 770
3 549
68 319
0
415 160
6 830
421 990

Restes à réaliser	
Solde à engager	Solde à payer
(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
1 185 563	1 185 561
818 971	1 169 361
0	3 281
2 004 534	2 358 203
593 029	593 029
750 222	814 992
144 966	148 515
1 488 217	1 556 536
1 778 592	1 778 590
1 569 193	1 984 353
144 966	151 796
3 492 751	3 914 739

D - Exécution des recettes

		Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*				0
	Autres financements publics**	2 921 256	225 662	358 956	2 336 638
	Autres financements***	1 916 224	440 171	451 071	1 024 982
	Total contrat de recherche	4 837 480	665 833	810 027	3 361 620
Prestations et CIFRE	Financement de l'Etat*	34 260	34 260	0	0
	Autres financements publics**	207 471	32 849	46 339	128 283
	Autres financements***	3 776 975	1 847 210	397 667	1 532 098
	Total Prestations et CIFRE	4 018 706	1 914 319	444 006	1 660 381
	Ss total financement de l'Etat	34 260	34 260	0	0
	Ss total autres financements publics	3 128 727	258 511	405 295	2 464 921
	Ss total autres financements	5 693 199	2 287 381	848 738	2 557 080
	TOTAL	8 856 186	2 580 152	1 254 033	5 022 001

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

*** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

**** Ressources propres et autres recettes fléchés

		CFI 2025	
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	5 497 800
	2	Niveau initial du fonds de roulement	11 880 477,63
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 2 323 854,57
	4	Niveau initial de la trésorerie	14 204 332,20
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	- 4 548 382
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	18 752 714
	5	Autorisations d'engagement	44 470 620,56
	6	Résultat patrimonial	1 657 426,57
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	3 531 981,06
	8	Variation du fonds de roulement	3 457 001,54
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	- 320 481,66
		SENS	-
		Variation des stocks	+ / - 1 210,28
		Charges sur créances irrécouvrables	- 397 429,53
		Produits divers de gestion courante	+ 78 158,15
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	- 3 103 622,60
		SENS	-
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 5 856 903,29
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 2 391 119,08
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 44 156,89
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 406 318,50
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	6 881 105,80
	12.a	Recettes budgétaires	47 529 188
	12.b	Crédits de paiement ouverts	40 648 082
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	3 063 594,58
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	3 817 511,22
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	3 660 562,99
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	156 948,23
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	- 360 509,68
	16	Variation des restes à payer	3 822 539
Niveaux finaux	17	Niveau final de restes à payer	9 320 338
	18	Niveau final du fonds de roulement	15 337 479,17
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 2 684 364,25
	20	Niveau final de la trésorerie	18 021 843,42
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	- 887 819
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	18 909 662

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale